

# PRODUCTIVITÉ ET PROSPÉRITÉ AU QUÉBEC

**BILAN 2013** 



HEC MONTREAL

#### Rédacteur en chef

Robert Gagné

Directeur du Centre sur la productivité et la prospérité

#### **Collaborateurs**

Jonathan Deslauriers, directeur de projet Jonathan Paré, professionnel de recherche

#### Coordonnatrice de production

Liette D'Amours

#### Réviseures

Josée Bolduc Louise Letendre

#### Infographe

Brigitte Ayotte, Ayograph

Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2013 est une initiative du Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal

Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d'étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation.

Pour en apprendre davantage sur le Centre ou pour obtenir des exemplaires de ce document, visitez le **www.hec.ca/cpp** ou écrivez-nous, à **info.cpp@hec.ca**.

#### ADRESSE DE CORRESPONDANCE:

Centre sur la productivité et la prospérité HEC Montréal 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine Montréal (Québec) Canada H3T 2A7

Téléphone: 514 340-6449

Dépôt légal: le trimestre 2014

ISBN: 978-2-924208-09-0 (version imprimée) ISBN: 978-2-924208-10-6 (version PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2014

Cette publication a bénéficié du soutien financier du ministère des Finances du Québec.

This publication is also available in English at www.hec.ca/cpp.

© 2014 Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal

Ce document a été imprimé avec des encres végétales, sur du papier recyclé 100% postconsommation fabriqué à partir d'énergie biogaz. Ce papier est également certifié ÉcoLogo et Procédé sans chlore.

Photos de la couverture: © iStockPhoto/temmuz can arsiray

## PRODUCTIVITÉ ET PROSPÉRITÉ AU QUÉBEC

**BILAN 2013** 

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
SECTION I LE NIVEAU DEVIE: D'OÙVIENT-IL? À QUOI SERT-IL? Qu'est-ce qui explique le niveau de vie? À quoi sert le niveau de vie?	<b>8</b> 14 19
SECTION 2 LES DÉPENSES PUBLIQUES ET LA FISCALITÉ: OÙ SE SITUE LE QUÉBEC? Les dépenses publiques Les facteurs d'accroissement de la taille du secteur public La taille du secteur public québécois: une comparaison internationale La fiscalité La structure de la fiscalité L'impact de la taxation sur la croissance économique	26 28 31 38 43 49 52
SECTION 3 LE POINT SUR L'INVESTISSEMENT AU QUÉBEC L'investissement au Québec : état de la situation Les composantes de l'investissement privé non résidentiel au Québec Le Québec attire-t-il sa juste part de l'investissement au Canada?	<b>54</b> 57 62 68
SECTION 4 INÉGALITÉS: JUSQU'OÙ POUVONS-NOUS ALLER? Les inégalités dans le monde L'évolution des inégalités Le rôle de la redistribution	<b>72</b> 74 79 80
CONCLUSION	89

Par le biais d'analyses détaillées, le Bilan 2013 répond à plusieurs questions critiques: le Québec vit-il au-dessus de ses moyens? Cette province peut-elle être à la fois prospère et égalitaire? Cet État peut-il demeurer providentiel sans mettre en péril son économie?

### INTRODUCTION

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons cette cinquième édition de *Productivité et prospérité au Québec*. Fidèle à sa raison d'être, ce bilan fait le point sur l'évolution de la productivité et du niveau de vie au Québec et au Canada, et propose en guatre volets des mesures concrètes visant à accroître notre performance économique.

Nous amorçons ce bilan en présentant un diagnostic approfondi de la productivité et du niveau de vie au Québec. Portant sur les trente demières années, cette analyse compare notre situation à celle des autres provinces canadiennes et d'une vingtaine de pays de l'OCDE. Nous y examinons l'évolution du niveau de vie mesuré par le produit intérieur brut (PIB) par habitant et de ses principaux déterminants: la productivité du travail, l'intensité du travail et le taux d'emploi. Dans la seconde partie de la section I, nous cherchons à comprendre comment le niveau de vie au Québec influe sur les dépenses de cette province en ce qui a trait à la consommation des ménages, aux dépenses de consommation des administrations publiques et aux investissements. Non seulement cet exercice fait la lumière sur la gestion de notre économie, mais il permet de répondre à une question maintes fois posée au cours des dernières années: le Québec vit-il au-dessus de ses moyens?

Toujours dans l'optique de mieux comprendre notre situation sur le plan économique et d'offrir d'autres pistes pour l'améliorer, la section 2 présente un examen détaillé de l'accroissement des dépenses publiques au Québec. Cet exercice permet d'examiner de près l'évolution de cette hausse et d'identifier les facteurs qui en sont responsables. Enfin, comme l'État ne peut être providentiel sans recourir à la fiscalité, nous avons ensuite évalué l'importance de la charge fiscale au Québec et l'impact des divers outils fiscaux utilisés par l'État sur notre économie.

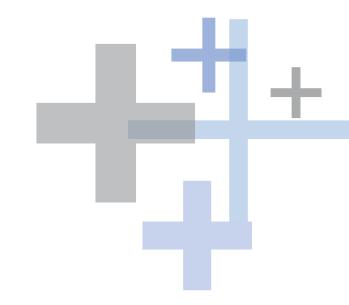
Pour compléter le tableau des dépenses, la troisième section propose une analyse comparative d'une autre composante essentielle de l'économie: l'investissement. En raison de l'important retard qu'accuse le Québec sur le plan de la productivité, nous avons porté plus spécifiquement notre attention sur l'investissement qui procure les gains les plus directs en cette matière: l'investissement privé non résidentiel. La situation du Québec est ainsi comparée à celle d'autres pays de l'OCDE reconnus pour leur performance économique et aux autres provinces canadiennes. La section 3 fait aussi le point sur un autre débat sporadiquement réactivé par la classe politique au Québec: notre province obtient-elle sa juste part de l'investissement privé au sein du Canada?

Enfin, nous concluons ce *Bilan 2013* en abordant une autre question sensible aux yeux de nombre de Québécois: dans une économie nord-américaine, le Québec peut-il être à la fois prospère et égalitaire? Nous proposons ici une analyse des inégalités de revenus au Québec et du rôle joué par l'État dans la redistribution des revenus. Cet exercice nous apprend notamment pourquoi il n'est ni souhaitable ni nécessaire, au Québec, de taxer davantage pour financer une réduction supplémentaire des inégalités.

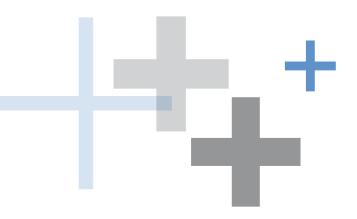
Bien que *Productivité et prospérité au Québec* ait été, jusqu'à ce jour, la principale initiative du Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) de HEC Montréal, elle n'est évidemment pas la seule. L'automne dernier, nous avons lancé, en collaboration avec *La Presse*, le tout premier *Palmarès des municipalités du Québec*. En parallèle, le CPP mène aussi plusieurs recherches sur la productivité et sur le niveau de vie au Québec et au Canada, ainsi que sur leur évolution et leurs déterminants. Toutes nos études sont publiées et disponibles gratuitement sur notre site Web, au www.hec.ca/cpp.

En terminant, mentionnons que toutes les personnes désireuses d'en savoir plus sur les données et les méthodes de calcul utilisées dans l'élaboration de ce document peuvent consulter les hyperliens apparaissant sous chacun des tableaux et graphiques. Ces informations se trouvent également dans une annexe méthodologique disponible sur notre site Web.

# section I



LE NIVEAU DE VIE: D'OÙ VIENT-IL? À QUOI SERT-IL?



Le produit intérieur brut (PIB) correspond au revenu total généré par une économie. Il représente la valeur, aux prix du marché, de tous les biens et services finaux produits par une économie durant une période de temps donnée. Il est utile de se rappeler cette définition, car elle précise que le PIB désigne la richesse produite *collectivement*. Cette richesse se distribue ensuite entre les citoyens (revenus d'emploi, d'investissement, etc.) et l'État, qui en taxe une partie pour s'acquitter de sa mission de redistribution et pour financer les services publics. En ce sens, le PIB par habitant représente une mesure pertinente du niveau de vie dont profite une société, puisqu'il détermine la richesse produite en moyenne par habitant. Le PIB par habitant établit donc la mesure des possibilités en termes de revenus pour les particuliers et pour l'État. On peut ainsi voir le PIB par habitant comme étant la contrainte budgétaire à laquelle est soumise une société.

Ainsi, lorsque l'on compare le PIB par habitant du Québec à celui des autres provinces ou encore de plusieurs pays de l'OCDE, un constat s'impose: la performance économique du Québec s'avère préoccupante depuis plusieurs années déjà. Cette section vise principalement à isoler les facteurs qui influent sur le niveau de vie et sur les possibilités qu'il offre. Afin d'atteindre cet objectif, nous amorcerons donc l'exercice en décrivant le niveau de vie actuel au Québec et son évolution.

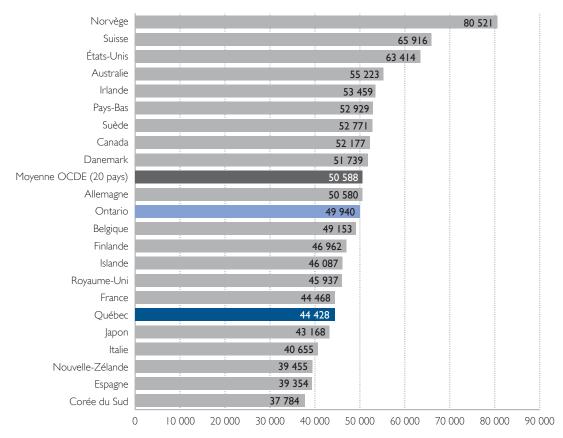
Quel était le niveau de vie au Québec en 2012? Le graphique I établit la place qu'occupe la province à ce chapitre sur la scène internationale. Le PIB par habitant s'exprime ici à parité des pouvoirs d'achat, c'est-à-dire en considérant les différences du coût de la vie entre les 20 pays de l'OCDE sélectionnés . Le niveau de vie de chaque pays est alors converti en dollars canadiens à l'aide d'un taux de change tenant compte des différences de prix entre les pays.

L'accessibilité aux données historiques est le principal critère de sélection des pays de l'OCDE retenus dans notre analyse puisque celle-ci couvre la période 1981-2012. L'OCDE compte 34 pays membres, soit les 20 pays sélectionnés ainsi que l'Autriche, le Chili, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, Israël, le Luxembourg, le Mexique, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie et la Turquie.

### **GRAPHIQUE I**

### NIVEAU DE VIE À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT QUÉBEC, ONTARIO ET PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (2012)

(Produit intérieur brut par habitant en dollars canadiens de 2012)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH1.xlsx

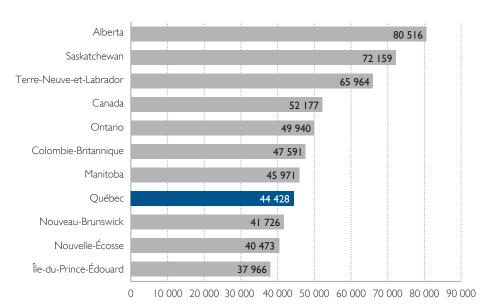
Affichant un PIB par habitant de 44 428\$, le Québec se trouve dans le peloton de queue des 20 pays de l'OCDE de notre échantillon. Plus spécifiquement, cette province se classe sous la moyenne canadienne (52 177\$) et sous la moyenne des pays de l'OCDE sélectionnés (50 588\$). En fait, dans ce classement, le Québec devance uniquement le Japon, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, l'Espagne et la Corée du Sud. Les États-Unis, avec un PIB par habitant de 63 414\$, affichent un niveau de vie 43% plus élevé que celui du Québec, soit 18 986\$ de plus par habitant. La Norvège occupe, pour sa part, le premier rang, avec un niveau de vie équivalant à 80 521\$ par habitant. Cela n'a toutefois rien de surprenant, car près du tiers du PIB de ce pays provient de l'exploitation des ressources pétrolières. Certains pays qui partagent des caractéristiques communes avec le Québec réussissent pourtant nettement mieux: la Suède (52 771\$ par habitant), le Danemark (51 739\$ par habitant), et la Finlande (46 962\$ par habitant). De fait, ces pays se distinguent tous par leur petite économie où la présence de l'État s'avère importante. Globalement, donc, le Québec accuse un retard souvent non négligeable en termes de niveau de vie, comparativement à de nombreux pays, y compris le Canada dans son ensemble.

Plus spécifiquement, l'écart qui sépare le Canada du Québec sur le plan du niveau de vie s'élève à 7 749\$ par habitant. C'est donc dire que le Canada dans son ensemble bénéficie d'un niveau de vie qui dépasse de 17% celui du Québec. Le graphique 2 permet, quant à lui, de situer la performance du Québec au chapitre du niveau de vie dans le contexte canadien.

### **GRAPHIQUE 2**

### **NIVEAU DE VIE, CANADA ET PROVINCES (2012)**

(Produit intérieur brut par habitant en dollars canadiens de 2012)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH2.xlsx

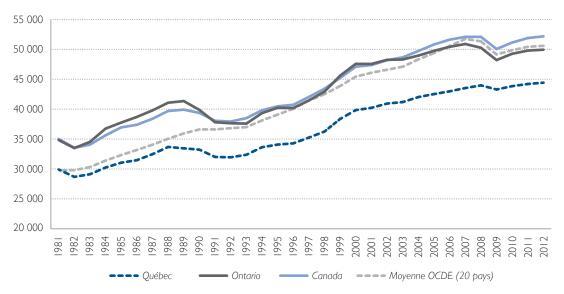
De prime abord, l'analyse de ce graphique montre qu'en matière de niveau de vie, le Québec devance seulement les Maritimes. Ainsi, une différence d'au moins 2 702\$ par habitant ou 6% (Nouveau-Brunswick) et un écart d'au plus 6 462\$ par habitant ou 17% (Île-du-Prince-Édouard) sépare le Québec de ces provinces. Le niveau de vie en Ontario, province avec laquelle le Québec aime bien se comparer, supplante celui du Québec de 12%, ce qui représente 5 512\$ de plus par habitant. Notons également la performance supérieure de l'Alberta (80 516\$ par habitant), de la Saskatchewan (72 159\$ par habitant) et de Terre-Neuve-et-Labrador (65 964\$ par habitant), trois provinces où le niveau de vie est principalement attribuable à l'exploitation des ressources naturelles.

Précisons également que la performance actuelle du Québec est indissociable de l'évolution historique de son niveau de vie. Pour illustrer ce fait, le graphique 3 retrace l'évolution du PIB par habitant au Québec, en Ontario, au Canada et dans la moyenne des pays de l'OCDE sélectionnés pour la période comprise entre 1981 et 2012. Lorsqu'on le compare dans le temps, le PIB par habitant est ajusté pour tenir compte de l'inflation. Pour chacune de ces années, il est exprimé en dollars canadiens de 2012.

### **GRAPHIQUE 3**

### ÉVOLUTION DU NIVEAU DE VIE À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT QUÉBEC, ONTARIO, CANADA ET MOYENNE DES PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (1981-2012)

(Produit intérieur brut par habitant en dollars canadiens de 2012)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH3.xlsx

Dans un premier temps, ce graphique nous apprend qu'en 1981, le niveau de vie des Québécois était inférieur à celui des Ontariens de 4 936\$ par habitant. Puis, l'écart défavorable au Québec s'est légèrement creusé au cours de la période 1981-2012 pour atteindre 5 512\$ par habitant en 2012. Cependant, le Québec mise sur une augmentation légèrement plus élevée de son niveau de vie (1,29% en moyenne par année) comparativement à l'Ontario (1,17%), de sorte que l'écart relatif entre ces deux provinces s'est amenuisé au cours de cette période. Effectivement, en 1981, le niveau de vie des Ontariens surpassait celui des Québécois d'environ 17% comparativement aux 12% actuels. Au cours des trente demières années, le Québec a donc tiré profit d'un très lent rattrapage sur l'Ontario.

Maintenant, si on compare le niveau de vie au Québec à celui qu'affiche le Canada, on constate que l'écart s'est légèrement creusé entre la province et l'ensemble du pays au cours des trente demières années. Cette différence s'explique par une croissance du niveau de vie légèrement plus rapide au Canada (1,30% en moyenne par année). L'écart défavorable au Québec de 5 096\$ par habitant en 1981 est ainsi passé à 7 749\$ en 2012. En termes relatifs, toutefois, le Canada profite aujourd'hui d'un niveau de vie 17% plus élevé que celui du Québec, soit presque le même écart qu'en 1981.

Enfin, l'analyse montre que le niveau de vie observé en moyenne dans les 20 pays de l'OCDE sélectionnés était similaire à celui qu'affichait le Québec en 1981. Or, au cours des trente dernières années, l'augmentation du niveau de vie dans ces pays – 1,73% en moyenne par année – a été nettement plus élevée qu'au Québec. Résultat: le niveau de vie moyen dans ces pays était 1,14 fois supérieur à celui du Québec en 2012. Initialement favorable au Québec par seulement 154\$ par habitant, l'écart de niveau de vie est donc passé en 2012 à 6 159\$ par habitant, mais cette fois en défaveur du Québec.

À la lumière de cette analyse, on constate que le niveau de vie au Québec est inférieur à celui de la moyenne des provinces canadiennes et à celle des pays de l'OCDE sélectionnés. Cela résulte d'un retard observé depuis le début des années 1980, jumelé à une croissance moins rapide au cours des trente dernières années (sauf en Ontario).



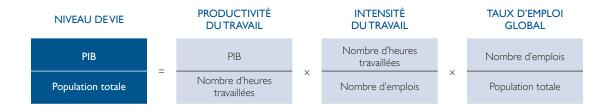
Au cours des trente dernières années, la croissance du niveau de vie des 20 pays de l'OCDE retenus pour notre analyse a été nettement plus élevée que celle du Québec.

### QU'EST-CE QUI EXPLIQUE LE NIVEAU DEVIE?

Cette contre-performance du Québec sur le plan du niveau de vie nous incite à en chercher les causes. Pour ce faire, nous devons observer le niveau de vie sous l'angle de ses principales composantes, comme le montre la figure 1. La multiplication de ces trois principaux facteurs donne le niveau de vie d'une économie. Ces trois déterminants sont la productivité du travail, soit le PIB par heure travaillée, l'intensité du travail, soit le nombre d'heures travaillées par emploi et, finalement, le taux d'emploi global<sup>2</sup>, soit le nombre d'emplois en proportion de la population totale.

### FIGURE I

#### **NIVEAU DE VIE: LES TROIS DÉTERMINANTS FONDAMENTAUX**



Le tableau I, qui présente une décomposition du niveau de vie enregistré au Québec et dans les 20 pays sélectionnés au cours de l'année 2012, met en évidence le rôle important que joue la productivité du travail dans la détermination du niveau de vie. Ce constat est loin d'avantager le Québec, où la productivité du travail se trouve sous la moyenne canadienne et est inférieure à de nombreux pays de l'OCDE.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le taux d'emploi global est le résultat de la multiplication du profil démographique (population de 15 ans et plus / population totale) et du taux d'emploi (nombre d'emplois / population de 15 ans et plus).

### TABLEAU I

### COMPOSITION DU NIVEAU DE VIE À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT, PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS ET QUÉBEC (2012)

(Produit intérieur brut en dollars canadiens de 2012 et rang)

	Niveau de vie			Productivité du travail			Intensité du travail			Taux d'empl	loi global
	PIB / Population totale	Rang		PIB / Nombre d'heures travaillées	Rang		Nombre d'heures travaillées / Nombre d'emplois	Rang		Nombre d'emplois/ Population totale	Rang
Norvège	80 521	I	=	106,24	I	×	1 418	19	×	53%	2
Suisse	65 916	2	=	67,55	9	×	1619	14	×	60%	I
États-Unis	63 414	3	=	72,62	7	×	I 848	2	×	47%	14
Australie	55 223	4	=	65,37	П	×	I 685	8	×	50%	7
Irlande	53 459	5	=	87,30	2	×	I 529	16	×	40%	19
Pays-Bas	52 929	6	=	73,79	4	×	I 384	21	×	52%	4
Suède	52 77 I	7	=	66,86	10	×	I 621	13	×	49%	11
Canada	52 177	8	=	59,56	14	×	1711	6	×	51%	5
Danemark	51 739	9	=	73,02	5	×	I 430	18	×	50%	7
Allemagne	50 580	10	=	71,47	8	×	I 393	20	×	51%	5
Belgique	49 153	П	=	75,82	3	×	I 574	15	×	41%	17
Finlande	46 962	12	=	60,06	13	×	I 679	9	×	47%	14
Islande	46 087	13	=	51,14	18	×	1710	7	×	53%	2
Royaume-Uni	45 937	14	=	59,51	15	×	I 654	П	×	47%	14
France	44 468	15	=	72,97	6	×	I 479	17	×	41%	17
Québec	44 428	16	=	54,95	17	×	I 646	12	×	49%	П
Japon	43 168	17	=	49,17	19	×	I 745	4	×	50%	7
Italie	40 655	18	=	57,30	16	×	I 752	3	×	40%	19
Nouvelle-Zélande	39 455	19	=	45,32	20	×	I 739	5	×	50%	7
Espagne	39 354	20	=	61,33	12	×	I 666	10	×	39%	21
Corée du Sud	37 784	21	=	35,40	21	×	2 163	I	×	49%	П

Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/TAB1.xlsx

Globalement, l'analyse nous apprend que les pays qui occupent le haut du classement en termes de niveau de vie misent sur une main-d'œuvre très productive. C'est le cas notamment de la Norvège et de l'Irlande, qui occupent respectivement la 1<sup>re</sup> (106,24\$/h) et la 2<sup>e</sup> (87,30\$/h) position de notre classement sur le plan de la productivité du travail. De plus, parmi les 10 pays de notre échantillon qui affichent les meilleurs niveaux de vie, seuls l'Australie (11<sup>e</sup> position) et le Canada (14<sup>e</sup> position) ne se classent pas aussi parmi les 10 meilleurs en matière de productivité du travail.

En outre, cet exercice montre que les deux autres composantes du niveau de vie – l'intensité du travail et le taux d'emploi – jouent, dans les faits, un rôle secondaire. D'une part, la Norvège, la Suisse et l'Irlande, même si elles ont toutes un très bon niveau de vie, affichent une faible intensité sur le plan du travail. La Norvège se classe même en 19e position sur 21, avec une intensité du travail de seulement 1 418 heures travaillées par emploi. D'autre part, les pays performants enregistrent des taux d'emploi global tantôt élevés, tantôt faibles. Dans le haut du classement, on retrouve par exemple la Suisse, qui se classe en 2º position en termes de niveau de vie avec un taux d'emploi global de 60%, ce qui lui vaut une première position à ce chapitre. De leur côté, les États-Unis arrivent en 3° position en matière de niveau de vie, malgré un taux d'emploi moins élevé (47%) qui leur confère la 14º position.

Enfin, lorsqu'on examine de plus près les pays qui arrivent dans le peloton de queue sur le plan du niveau de vie tels que la Nouvelle-Zélande et le Japon, on découvre que malgré une intensité du travail et un taux d'emploi global élevés, leur niveau de vie demeure faible (respectivement aux 20° et 19° rangs). Cette situation s'explique essentiellement par le fait que leur niveau de productivité est plus faible qu'ailleurs. Somme toute, les pays qui maintiennent un niveau de vie élevé le doivent principalement à leur bonne performance en matière de productivité du travail.

Ainsi, avec un taux d'emploi global de 49% (11° rang) et une intensité du travail de 1 646 heures travaillées par emploi (12e rang), il ne reste qu'une seule composante pour expliquer la 16e position du Québec en matière de niveau de vie: la productivité du travail. À ce chapitre, le Québec n'est pas très performant, affichant un faible 54,95\$ par heure travaillée (17e position).

Le cas de la Suède permet une comparaison directe avec le Québec. L'intensité du travail dans ce pays (1 621 heures travaillées par emploi, soit seulement 25 heures de moins que le Québec) et son taux d'emploi global (49%, soit le même taux qu'au Québec) sont similaires à ceux de cette province. Pourquoi alors le niveau de vie de la Suède dépasse-t-il de 19% celui du Québec? Qu'est-ce qui explique cet écart défavorable de 8 342\$ par habitant qu'accuse le Québec? La seule explication possible vient d'une productivité du travail plus faible dans cette province. Et, en effet, la Suède affiche une productivité du travail supérieure de 22% à celle du Québec, soit l'équivalent de 11,91\$ par heure travaillée.

Au Canada, la décomposition du niveau de vie présente un cas particulier: la faible productivité du travail (14° rang) est fortement compensée par une bonne performance sur les plans de l'intensité du travail (6° rang) et du taux d'emploi global (5° rang), ce qui explique le 8° rang du pays en matière de niveau de vie. Toutefois, en raison de sa faible productivité du travail, le Canada ne peut se hisser en tête de classement sur la plan du niveau de vie.

Le tableau 2 permet une analyse similaire du contexte canadien. Au final, les conclusions sur le rôle de la productivité du travail sont les mêmes.

### TABLEAU 2

### **COMPOSITION DU NIVEAU DE VIE, CANADA ET PROVINCES (2012)**

(Produit intérieur brut en dollars canadiens de 2012 et rang)

	Niveau de vie			Productivité du travail			Intensité du travail		Taux d'emploi globa		
	PIB / Population totale	Rang		PIB / Nombre d'heures travaillées	Rang		Nombre d'heures travaillées / Nombre d'emplois	Rang		Nombre d'emplois/ Population totale	Rang
Alberta	80 516	I	=	77,27	3	×	I 827	I	×	57%	I
Saskatchewan	72 159	2	=	79,38	2	×	I 773	4	×	51%	3
Terre-Neuve-et-Labrador	65 964	3	=	82,49	I	×	I 820	2	×	44%	10
Canada	52 177	-	=	59,56	-	×	1711	-	×	51%	-
Ontario	49 940	4	=	56,91	4	×	1713	6	×	51%	3
Colombie-Britannique	47 591	5	=	55,89	5	×	I 670	9	×	51%	3
Manitoba	45 971	6	=	51,75	7	×	I 695	8	×	52%	2
Québec	44 428	7	=	54,95	6	×	I 646	10	×	49%	6
Nouveau-Brunswick	41 726	8	=	49,41	8	×	I 776	3	×	48%	9
Nouvelle-Écosse	40 473	9	=	47,91	9	×	1712	7	×	49%	6
Île-du-Prince-Édouard	37 966	10	=	43,77	10	X	I 758	5	×	49%	6

Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/TAB2.xlsx

Premier constat: au niveau provincial, l'intensité du travail ne semble pas être une condition suffisante pour accroître le niveau de vie. Par exemple, l'intensité du travail au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard est similaire à celle observée en Saskatchewan, mais ne procure pas le même niveau de vie. Même constat pour le taux d'emploi, qui présente des similitudes d'une province à l'autre (à l'exception de l'Alberta et de Terre-Neuve-et-Labrador). Donc, une fois de plus, la productivité du travail semble le principal facteur responsable de la performance des provinces canadiennes en matière de niveau de vie. À ce chapitre, le Québec se classe au 7° rang parmi les provinces canadiennes, devançant uniquement les Maritimes. Côté productivité du travail, le Québec occupe, sans grande surprise, le 6° rang du classement, précédant légèrement le Manitoba. Pour leur part, les Maritimes occupent le bas du classement.

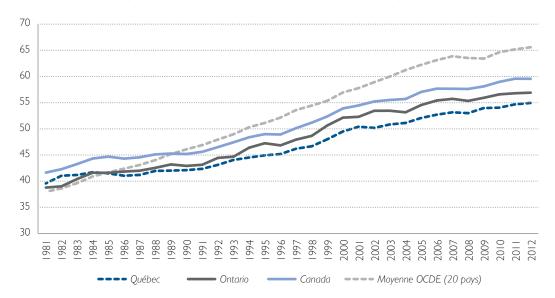
Notons qu'en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, les trois composantes du niveau de vie se retrouvent simultanément dans le haut du classement, à l'exception du taux d'emploi global à Terre-Neuve-et-Labrador (dernier rang), où seulement 44% de la population occupe un emploi. Côté productivité du travail, l'Alberta (3º position) devance son plus proche poursuivant, l'Ontario (4º position), de 20,36\$ par heure travaillée, soit 36% de plus. Sans grande surprise, le niveau de vie en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador est de loin supérieur à celui des autres Canadiens.

Le graphique 4 trace l'évolution de la productivité du travail au Québec au cours de la période 1981-2012 et la compare à celle de l'Ontario, du Canada et de la moyenne des pays de l'OCDE sélectionnés. Cet exercice permet de situer la performance actuelle du Québec tant dans un contexte canadien qu'international.

### **GRAPHIQUE 4**

### ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT – QUÉBEC, ONTARIO, CANADA ET MOYENNE DES PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (1981-2012)

(Produit intérieur brut par heure travaillée en dollars canadiens de 2012)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH4.xlsx

En analysant ces données, on comprend qu'en 1981, le Québec, avec un PIB par heure travaillée de 39,57 \$, était légèrement moins productif que le Canada (41,64\$) et légèrement plus productif que l'Ontario (38,77\$) et que la moyenne des 20 pays de l'OCDE sélectionnés (37,98\$). Toutefois, ces demiers ont connu au cours des trente demières années une croissance de leur productivité du travail d'environ 1,78% par année, de loin supérieure à celle de l'Ontario (1,25%), du Canada (1,16%) et plus spécifiquement du Québec (1,07%). En conséquence, la productivité du travail dans ces pays de l'OCDE se trouvait, en 2012, 19% plus élevée qu'au Québec. D'autre part, la productivité du travail en Ontario et au Canada était respectivement 4% et 8% plus élevée qu'au Québec en 2012.

En somme, considérant le rôle majeur que joue ce déterminant dans la croissance du niveau de vie, la croissance anémique de la productivité du travail au Québec entre 1981 et 2012 explique la contreperformance actuelle de la province à cet égard. Ainsi, un constat s'impose: un Québec moins productif doit collectivement se contenter d'un niveau de vie inférieur à celui de plusieurs pays de l'OCDE et provinces canadiennes.

### À QUOI SERT LE NIVEAU DE VIE?

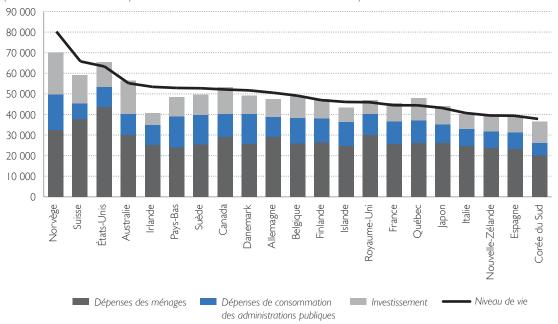
Quelles possibilités un niveau de vie offre-t-il à une économie? La réponse est simple: le niveau de vie permet à la société d'effectuer des dépenses de trois types: dépenses de consommation des ménages, dépenses de consommation des administrations publiques<sup>3</sup> et dépenses d'investissement (privé et public).

Le graphique 5 montre ce que le Québec peut se permettre grâce à son niveau de vie comparativement aux 20 pays sélectionnés. Le graphique 6 présente, quant à lui, une analyse similaire dans le contexte canadien. Les dépenses sont indiquées en dollars par habitant pour faciliter le rapprochement avec le niveau de vie, mesuré également en dollars par habitant.

### **GRAPHIQUE 5**

### COMPOSITION DU NIVEAU DE VIE À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT SELON L'APPROCHE DES DÉPENSES QUÉBEC ET PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (2012)





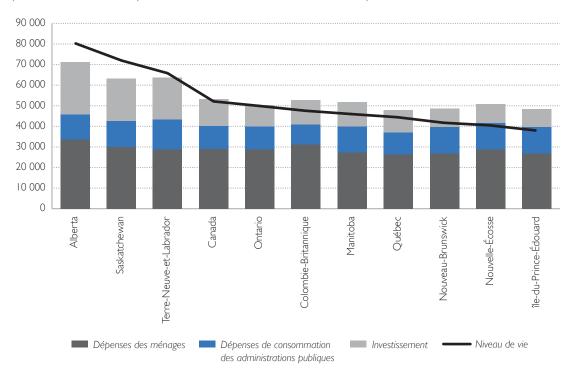
Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH5.xlsx

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les dépenses de consommation des administrations publiques englobent les achats de biens et services, les salaires et les traitements des employés des administrations publiques ainsi que la partie consommée des actifs fixes des administrations publiques.

### **GRAPHIQUE 6**

### COMPOSITION DU NIVEAU DE VIE SELON L'APPROCHE DES DÉPENSES, CANADA ET PROVINCES (2012)

(Produit intérieur brut par habitant en dollars canadiens de 2012)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH6.xlsx

Ce graphique nous apprend qu'en 2012, les Québécois ont cumulé des dépenses de consommation des ménages de 26 331\$ par habitant, des dépenses de consommation des administrations publiques de 10 723\$ par habitant et des dépenses d'investissement de 10 827\$ par habitant, pour un total de 47 881\$.

Toutefois, la somme de ces dépenses (47 881\$ par habitant) s'avère plus élevée que le niveau de vie observé au Québec en 2012 (44 428\$ par habitant). Il y a donc un manque à gagner de 3 453\$ par habitant, ce qui représente 8% du niveau de vie. Cette différence entre le niveau de vie et les dépenses globales par habitant provient de l'écart, appelé «balance commerciale», entre la valeur des exportations et des importations.

Les dépenses globales d'une économie incluent la consommation de biens et services de production nationale (contribution à l'accroissement du niveau de vie) et de production étrangère (importations). Les exportations sont des biens et services de production nationale vendus à l'étranger. Elles contribuent à l'accroissement du niveau de vie. L'écart entre la valeur des exportations et celle des importations correspond donc par définition à l'écart entre la valeur de ce qu'une économie dépense et la valeur de ce qu'elle produit.

Ainsi, lorsque la valeur des exportations dépasse celle des importations, la balance commerciale est positive et l'économie se trouve en situation d'épargne (la valeur des dépenses globales par habitant est alors inférieure au niveau de vie). Toutefois, si la valeur des importations dépasse celle des exportations, la balance commerciale devient négative et l'économie se retrouve en situation d'endettement (la valeur des dépenses globales par habitant est alors supérieure au niveau de vie).

Les graphiques 5 et 6 montrent que la balance commerciale du Québec était déficitaire en 2012. En d'autres mots, le Québec exporte des biens et services d'une valeur moindre que ce qu'il importe, ce qui explique pourquoi ses dépenses globales par habitant sont supérieures à son niveau de vie. L'économie canadienne se retrouve également en situation d'endettement, mais dans une moindre mesure, avec une balance commerciale négative de 1 039 \$ par habitant, soit un montant équivalant à 2% du niveau de vie. De nombreux pays de l'OCDE (États-Unis, Australie, Finlande, Royaume-Uni, France, Japon, Nouvelle-Zélande) et plusieurs provinces canadiennes (Ontario, Colombie-Britannique, Manitoba, Maritimes) connaissent des situations similaires à celles du Québec et du Canada.

D'autres pays affichent toutefois des dépenses globales par habitant inférieures au niveau de vie. C'est notamment le cas de la Norvège, dont les dépenses globales représentent 87% de son niveau de vie. La forte exploitation des ressources pétrolières dans ce pays permet des exportations d'une valeur qui est de loin supérieure à la valeur des importations. Cette performance lui procure une balance commerciale de 10 642\$ par habitant, ce qui correspond à 13% de son niveau de vie. Au Canada, seules les provinces dont l'économie repose fortement sur l'exploitation des ressources naturelles se trouvent également en situation d'épargne. Ainsi, les dépenses globales de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador représentent respectivement 89%, 88% et 96% de leur niveau de vie; l'excédent s'explique par leur balance commerciale positive.

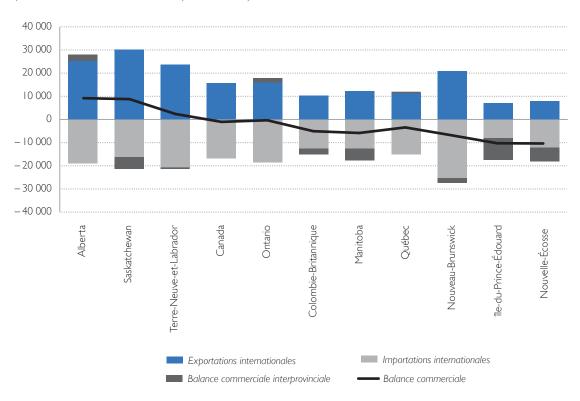
Face aux pays de l'OCDE qui affichent une balance commerciale négative, le Québec ne trouve toutefois pas de comparable sur le plan de l'endettement. La balance commerciale négative du Québec est 62% plus élevée en valeur absolue, soit près de 1 317\$ par habitant de plus que son plus proche prédécesseur, les États-Unis. Cet écart est d'autant plus imposant que le niveau de vie au Québec est nettement inférieur à celui de son voisin du Sud. Ainsi, la balance commerciale du Québec représente environ 8% de son niveau de vie contre 3% aux États-Unis et seulement 2% au Canada.

Dans le contexte canadien, le Québec n'est toutefois pas la seule province à dépendre aussi fortement de l'endettement pour répondre à ses besoins collectifs. Les Maritimes dépensent globalement plus que le Québec, et ce, malgré un niveau de vie inférieur. Ces provinces importent donc des biens et services d'une valeur de loin supérieure à leurs exportations, d'où des balances commerciales fortement négatives d'un montant équivalant à 10 339 \$ par habitant pour l'Île-du-Prince-Édouard (27% de son niveau de vie), à 10 435 \$ pour la Nouvelle-Écosse (26%) et à 6 846 \$ pour le Nouveau-Brunswick (16%). On observe une situation similaire en Colombie-Britannique et au Manitoba, mais dans une moindre mesure. En 2012, leurs balances commerciales étaient négatives et représentaient 1 l % et 13% de leur niveau de vie respectif. Enfin, même si l'Ontario fait également face à l'endettement, sa situation semble moins préoccupante que celle du Québec.

### **GRAPHIQUE 7**

### COMPOSITION DE LA BALANCE COMMERCIALE CANADA ET PROVINCES (2012)

(En dollars canadiens de 2012 par habitant)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH7.xlsx

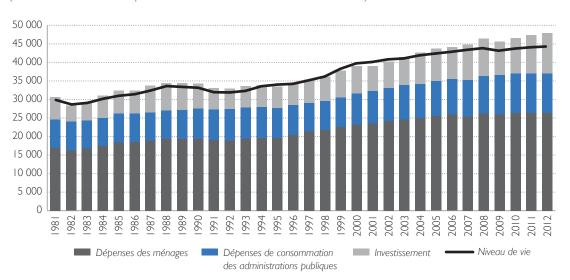
Toutefois, comme le révèle le graphique 7, une portion non négligeable de la balance commerciale des Maritimes, de la Colombie-Britannique et du Manitoba provient d'une balance commerciale interprovinciale déficitaire, contrairement au Québec, où celle-ci est presque nulle. Par exemple, malgré une balance commerciale fortement négative (10 339 \$ par habitant), l'Île-du-Prince-Édouard exporte à l'étranger des biens et services d'une valeur inférieure à ses importations par seulement I 005 \$ par habitant, soit l'équivalent de I0% de sa balance commerciale. L'excédent (90%) provient de sa balance commerciale interprovinciale déficitaire. En d'autres mots, malgré un endettement global élevé, cette province dépend peu des marchés étrangers, mais plutôt du reste du Canada. Même situation au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba, où c'est respectivement 29%, 49%, 56% et 86% de la balance commerciale qui est attribuable à la balance commerciale interprovinciale. Cette analyse montre donc que la dépendance que connaît le Québec par rapport aux marchés étrangers ne trouve pas d'équivalent, même au Canada (à l'exception de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick), et ce, malgré le niveau d'endettement plus élevé de certaines provinces.

Le graphique 8 trace, pour sa part, l'évolution du niveau de vie au Québec et des dépenses globales par habitant au cours de la période 1981-2012. De prime abord, cet exercice révèle que le niveau de vie et les dépenses globales du Québec se sont accrus au cours de cette période.

### **GRAPHIQUE 8**

### COMPOSITION DU NIVEAU DE VIE SELON L'APPROCHE DES DÉPENSES, QUÉBEC (1981-2012)

(Produit intérieur brut par habitant en dollars canadiens de 2012)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH8.xlsx

Plus concrètement, l'analyse nous apprend que l'augmentation du niveau de vie au Québec entre 1981 et 2012, qui se chiffrait à 14 523\$ par habitant, a engendré une consommation supplémentaire des ménages de 9 438\$ par habitant, et fait croître celle des administrations publiques de 2 997\$ par habitant et les dépenses d'investissement des secteurs public et privé de 4 842\$ par habitant. En d'autres mots, ce sont principalement les dépenses des ménages qui ont bénéficié de la croissance du niveau de vie au Québec. Ainsi, cette augmentation représente 65% de la hausse du niveau de vie, suivie des dépenses d'investissement (33%) et des dépenses de consommation des administrations publiques (21%).

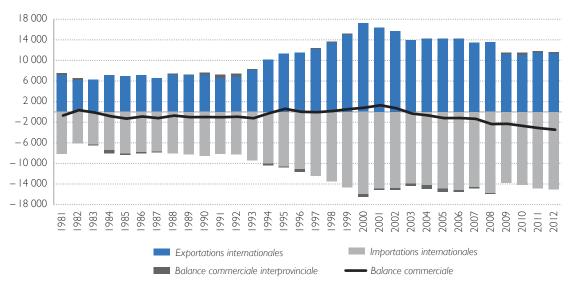
Par ailleurs, le graphique 8 révèle aussi qu'au Québec, les dépenses globales par habitant ont crû davantage que le niveau de vie au cours de cette période. Depuis 2002, l'écart entre les dépenses globales par habitant et le niveau de vie n'a cessé de se creuser pour atteindre finalement un sommet inégalé en 2012. Il faut donc se tourner vers la balance commerciale pour trouver une explication à ce phénomène.

Le graphique 9 illustre la situation dans laquelle le Québec se trouve actuellement, qui est caractérisée par une détérioration de la balance commerciale.

### **GRAPHIQUE 9**

### **COMPOSITION DE LA BALANCE COMMERCIALE, QUÉBEC (1981-2012)**

(En dollars canadiens de 2012 par habitant)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH9.xlsx

La détérioration de la balance commerciale observée depuis 2001 s'explique principalement par une forte réduction de la valeur des exportations québécoises. Entre 2001 et 2012, la valeur des exportations a chuté de 16 346\$ à 11 444\$ par habitant, ce qui représente un recul de 4 902\$ ou de 30% sur onze ans. Ce déclin de la valeur des exportations, jumelé à une croissance du niveau de vie de 10,5% au cours de cette période, a entraîné une réduction du poids des exportations dans le PIB de 41% en 2001 à seulement 26% aujourd'hui.

Simultanément, la valeur des importations a oscillé, affichant des périodes de croissance et de décroissance successives pour atteindre 15 033 \$ par habitant en 2012, ce qui équivaut à une augmentation de seulement 1,2% depuis 2001 ou 184 \$ par habitant. Toutefois, même si les importations sont demeurées plutôt stables au cours de cette période, la croissance du niveau de vie a occasionné une légère réduction du poids des importations dans le PIB, passant de 37% en 2001 à 34% en 2012.

La balance commerciale est, quant à elle, passée d'un surplus de 1 301 \$ par habitant en 2001 à un déficit de 3 453 \$ par habitant en 2012. Un bref coup d'œil aux années antérieures montre que la détérioration de la balance commerciale du début des années 1980 s'est rapidement stabilisée, ce qui ne semble pas être le cas actuellement. La situation que connaît le Québec depuis les trente dernières années s'avère donc unique.

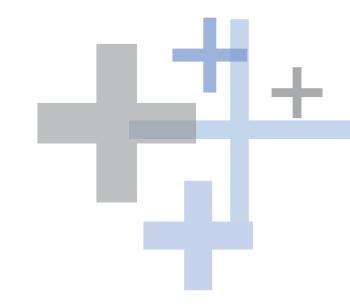
Somme toute, l'accroissement du niveau de vie au Québec permet l'augmentation des dépenses des ménages, des dépenses de consommation des administrations publiques et des dépenses d'investissement. Cependant, une portion de l'augmentation des dépenses globales du Québec au cours des dernières années est attribuable à l'endettement, et non à l'amélioration de sa performance économique. La chute des exportations, qui est la principale cause de la détérioration de la balance commerciale, n'est pas étrangère à ce phénomène. Depuis 2002, le Québec vit donc au-dessus de ses moyens et mise en grande partie sur l'endettement, qui s'accroît au fil du temps, pour financer ses dépenses globales.

En conclusion, le Québec accuse un retard en termes de niveau de vie, et ce, depuis le début des années 1980. Ce retard s'est accentué au cours des trois dernières décennies de sorte qu'en 2012, la province, avec un PIB par habitant de 44 428 \$, est moins performante que la plupart des pays de l'OCDE sélectionnés et les autres provinces canadiennes. La croissance anémique de la productivité du travail au Québec pendant cette même période est certes la principale cause de cette contre-performance. Tout comme pour le niveau de vie, la productivité du travail au Québec est inférieure à celle de nombreux pays de l'OCDE et du reste du Canada. Effectivement, les Québécois, avec un PIB par heure travaillée de 54,95 \$, sont moins productifs et disposent donc collectivement de moins de ressources financières pour effectuer des dépenses de consommation des ménages, des dépenses de consommation des administrations publiques et des dépenses d'investissement (secteurs privé et public). Comme le Québec ne génère collectivement pas assez de richesse, cette province doit, pour combler l'ensemble des besoins de la collectivité, se tourner vers l'endettement, et ce, de manière sans cesse grandissante depuis le début des années 2000. La chute des exportations survenue au cours des dernières années n'est pas étrangère à ce phénomène. Le Québec, dont la performance économique est préoccupante, vit donc collectivement au-dessus de ses moyens.

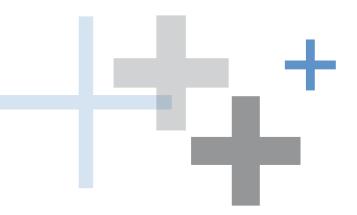


Entre 2001 et 2012, la valeur des exportations québécoises a chuté de 16346\$ à 11444\$ par habitant, ce qui représente un recul de 30% sur onze ans.

> section 2



# LES DÉPENSES PUBLIQUES ET LA FISCALITÉ: OÙ SE SITUE LE QUÉBEC?



Nous avons vu dans la section précédente comment le niveau de vie influence la consommation des ménages, les dépenses de consommation des administrations publiques et l'investissement. En 2012, les dépenses de consommation des administrations publiques au Québec représentaient environ 24% du PIB de la province et constituaient donc une composante importante des dépenses globales sur le plan économique.

Comme c'est le cas dans de nombreux pays, la sphère d'intervention de l'État québécois est vaste. En plus des secteurs traditionnels tels que l'éducation, la santé, la protection et les services sociaux, les fonctions assurées par l'État se sont progressivement étendues depuis les années 1960, façonnant du même souffle l'État providence tel qu'on le connaît aujourd'hui.

L'analyse en profondeur des dépenses publiques <sup>4</sup> permet d'évaluer l'ampleur de la contribution du secteur public au Québec et d'isoler les facteurs responsables de l'évolution de sa taille. Par ailleurs, l'État doit percevoir des revenus suffisants pour financer ses dépenses. Un examen approfondi des dépenses publiques est donc indissociable d'une analyse de la fiscalité, le principal outil dont dispose l'État pour percevoir des revenus. Par cet exercice, nous avons évalué l'importance de la fiscalité au Québec et l'intensité avec laquelle les administrations publiques utilisent les divers outils fiscaux mis à leur disposition.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dans cette section, on entend par «dépenses publiques» toutes les dépenses de consommation des administrations publiques (éducation, santé, services sociaux, transport, culture, environnement, communications, travail et autres), le service de la dette (intérêt et remboursement du capital) et les transferts aux particuliers et aux entreprises que font les trois paliers de gouvernement, soit les administrations municipales, provinciale et fédérale.

### LES DÉPENSES PUBLIQUES

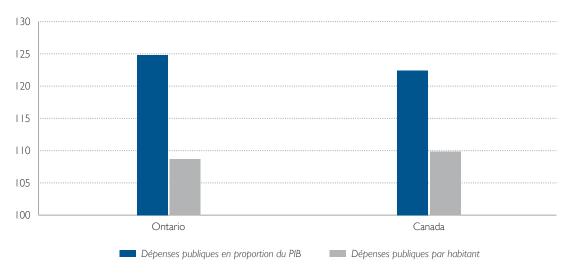
Afin d'évaluer adéquatement l'importance relative du secteur public, nous utilisons conjointement deux mesures: les dépenses publiques en pourcentage du PIB et les dépenses publiques par habitant. La première fait le rapprochement entre le niveau des dépenses publiques et la capacité financière d'une économie (mesurée par le PIB), alors que la seconde permet une comparaison directe du coût global des services publics.

Le graphique 10 compare les dépenses publiques du Québec en 2009 à celles de l'Ontario et du Canada dans son ensemble. Un bref coup d'œil à ce graphique permet de constater que, peu importe la mesure utilisée, le Québec se distingue par des dépenses publiques plus élevées. Plus spécifiquement, cet exercice révèle que le poids des dépenses publiques en pourcentage du PIB au Québec était 25% plus élevé qu'en Ontario et 22% plus important qu'au Canada. En parallèle, le niveau des dépenses publiques par habitant au Québec était supérieur de 9% à celui de l'Ontario et de 10% à celui du Canada. Autrement dit, le Québec doit utiliser une part proportionnellement plus grande de son PIB (25% ou 22%) pour pouvoir dépenser davantage par habitant (9% ou 10% de plus).

### **GRAPHIQUE 10**

### DÉPENSES PUBLIQUES DU QUÉBEC PAR RAPPORT À CELLES DE L'ONTARIO ET DU CANADA (2009)

(Ontario et Canada = 100)



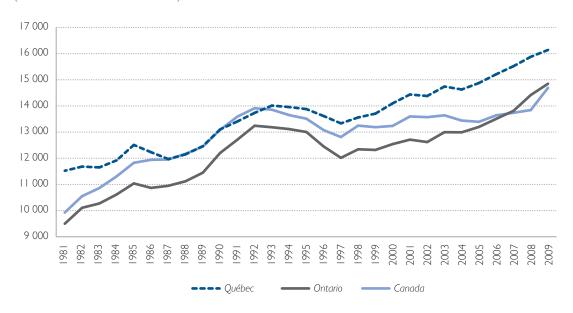
Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH10.xlsx

Pour leur part, les graphiques II et I2 tracent l'évolution de ces deux mesures entre les années I981 et 2009 afin de suivre les tendances en matière de dépenses publiques au Québec, en Ontario et au Canada dans son ensemble.

### **GRAPHIQUE 11**

### DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES PAR HABITANT AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA DANS SON ENSEMBLE (1981-2009)

(En dollars canadiens de 2002)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH11.xlsx

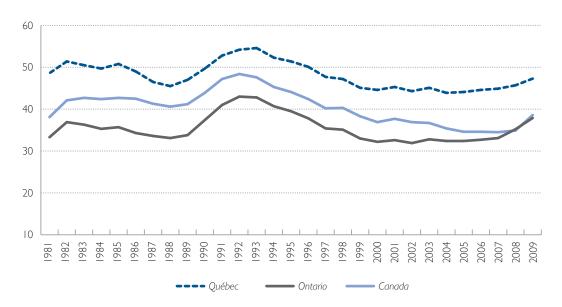
Le graphique II porte uniquement sur la mesure des dépenses publiques par habitant. Entre 1981 et 2009, les dépenses publiques par habitant au Québec sont passées de II 523\$ à 16 139\$, ce qui représente une hausse de 4 616\$ ou 40% sur près de trente ans. Cet exercice nous apprend également que l'augmentation des dépenses publiques par habitant au Québec s'est particulièrement accentuée au cours des dernières années. La période 1997-2009 marque, en effet, une croissance à ce chapitre d'un peu plus de 2 806\$ par habitant, soit environ 60% de la hausse enregistrée depuis 1981.

On observe aussi une forte progression du niveau des dépenses publiques par habitant en Ontario et au Canada entre 1981 et 2009. En Ontario, les dépenses publiques par habitant sont passées de 9 500\$ à 14 847\$, ce qui équivaut à une augmentation de 5 347\$ ou environ 56%. Au Canada, au cours de la même période, les dépenses publiques par habitant ont, pour leur part, varié de 9 925\$ à 14 690\$, ce qui représente une croissance de 4 765\$ ou environ 48%.

### **GRAPHIQUE 12**

### DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN PROPORTION DU PIB AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA DANS SON ENSEMBLE (1981-2009)

(En pourcentages)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan 2013/GRAPH12.xlsx

Comme le montre le graphique 12, les mêmes dépenses exprimées en pourcentage du PIB du Québec demeurent relativement stables, autour de 45% depuis le début des années 2000. La stabilité récente de cette mesure contraste avec les fluctuations importantes observées au cours des décennies précédentes, vraisemblablement causées par les récessions successives des années 1980 et 1990.

Par ailleurs, les dépenses publiques en pourcentage du PIB de l'Ontario et du Canada dans son ensemble évoluent de manière similaire à celles du Québec, bien qu'elles soient systématiquement plus faibles. Après avoir culminé au cours de la récession du début des années 1990, le poids des dépenses publiques dans le PIB a par la suite décliné, pour finalement se stabiliser au cours des années 2000. Pendant cette période, les dépenses publiques en pourcentage du PIB se sont maintenues autour de 33% en Ontario et de 36% dans l'ensemble du Canada

Analysées conjointement, la stabilité des dépenses publiques exprimées en pourcentage du PIB et la hausse des dépenses publiques par habitant entre 1997 et 2009 révèlent que les administrations publiques du Québec, de l'Ontario et du Canada ont profité de la hausse de la capacité financière (PIB) de leur économie respective pour financer certaines dépenses additionnelles.

En somme, les administrations publiques du Québec dépensent tout de même davantage que leurs homologues ontariennes et canadiennes et, jumelé au fait que le Québec est globalement moins riche, ses dépenses publiques représentent nécessairement une part plus importante de sa capacité financière. Ce phénomène s'observe depuis le début des années 1980 et se maintient encore aujourd'hui.

### LES FACTEURS D'ACCROISSEMENT DE LA TAILLE DU SECTEUR PUBLIC

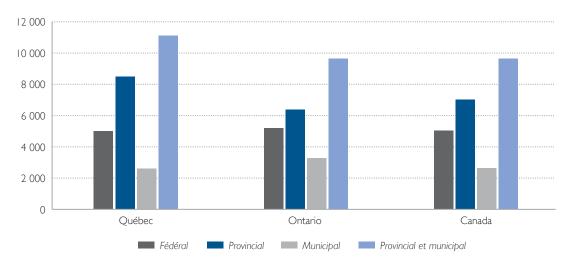
Pour mieux comprendre la situation, nous allons tenter de retracer les facteurs responsables de l'ampleur actuelle du secteur public québécois. Pour ce faire, nous devons distinguer les dépenses publiques propres à chacun des trois paliers de gouvernement <sup>5</sup> afin d'évaluer la responsabilité relative de chacun à l'égard des dépenses publiques du Québec.

De prime abord, le graphique 13 illustre les dépenses publiques enregistrées par chacun des paliers de gouvernement au Québec, en Ontario et au Canada dans son ensemble au cours de l'année 2009.

### **GRAPHIQUE 13**

### DÉPENSES PUBLIQUES PAR PALIER ADMINISTRATIF QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA (2009)

(En dollars canadiens de 2002 par habitant)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH13.xlsx

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cette évaluation se concentre exclusivement sur les dépenses publiques par habitant et met volontairement de côté les différences dues aux écarts de richesse tels que mesurés par le PIB. L'accent est ainsi mis sur le volume des dépenses publiques par palier de gouvernement.

Cette analyse nous apprend que les dépenses provinciales au Québec, équivalant à 8 501 \$ par habitant, dépassent de 2 123 \$ celles de l'Ontario et de 1 479 \$ celles du Canada, et sont donc respectivement 33% et 21% plus élevées. En contrepartie, les dépenses municipales et fédérales de la moyenne des provinces canadiennes sont similaires à celles du Québec. Ainsi, seules les dépenses provinciales, qui sont plus substantielles au Québec, peuvent expliquer l'écart observé entre le Québec et le Canada en matière de dépenses publiques.

Lorsqu'on compare le Québec à l'Ontario, on remarque que seules les dépenses fédérales sont similaires. Une répartition différente des pouvoirs et des responsabilités entre les administrations municipales et provinciales peut constituer une raison potentielle de l'écart qui persiste entre les dépenses provinciales de l'Ontario et celles du Québec. C'est notamment le cas des services sociaux en Ontario, qui relèvent en partie du municipal<sup>6</sup>.

Cependant, l'écart entre les dépenses provinciales du Québec et celles de l'Ontario (+2 123\$ par habitant) n'est que partiellement compensé par l'écart observé sur le plan des dépenses municipales (–658\$ par habitant). Ainsi, au Québec, près de 70% des dépenses supplémentaires enregistrées par l'administration provinciale ne peuvent s'expliquer par une répartition différente des pouvoirs et des responsabilités entre les paliers provincial et municipal. À ce stade, seul le niveau des dépenses de l'administration provinciale du Québec, élevé comparativement à l'Ontario et à l'ensemble du Canada, peut justifier l'ampleur de son secteur public.

Et à quoi peut-on attribuer ces dépenses plus élevées au Québec? Une des hypothèses mises de l'avant a trait au vieillissement de la population, qui accentue la pression sur les finances provinciales par une augmentation considérable des frais de santé et des dépenses en services sociaux. Or, même si ce phénomène contribue certainement à accroître les dépenses de l'administration provinciale, le vieillissement de la population n'est pas un problème spécifique au Québec: il touche l'ensemble des provinces canadiennes.

En fait, comme on pourra le constater, le niveau exceptionnellement élevé des dépenses provinciales <sup>7</sup> au Québec provient essentiellement d'une augmentation plus prononcée des dépenses de certains postes budgétaires. En d'autres mots, cette hausse est principalement attribuable à un élargissement de l'offre de certains services publics dispensés par l'État québécois.

Dans les faits, deux facteurs peuvent expliquer l'augmentation des dépenses publiques au cours d'une période donnée. Primo, un accroissement de la population. Dans ce cas, il s'agit d'une hausse structurelle des dépenses publiques, car ces dernières augmentent de manière à couvrir l'accroissement de la population, c'est-à-dire à maintenir une offre de services publics similaire par habitant. Secundo, cette hausse peut aussi être attribuable à un élargissement de l'offre de biens et de services publics. Dans ce cas-ci, on parle d'une augmentation discrétionnaire des dépenses publiques, car les administrations publiques font le choix d'augmenter le volume des biens et des services publics offerts en moyenne à chaque habitant.

Le tableau 3 présente une décomposition de la croissance des dépenses municipales et provinciales entre 1989 et 2009 selon ces deux sources d'accroissement des dépenses publiques.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Par exemple, pour l'année 2009-2010, environ 20% des places d'hébergement pour les personnes âgées relevaient du palier municipal contre moins de 1% pour le palier provincial, alors qu'au Québec, la grande majorité des places d'hébergement de propriété publique relèvent du provincial.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Dans la suite de cette section, les dépenses provinciales et municipales sont considérées conjointement afin d'éviter tout problème de comparaison lié à une répartition différente des responsabilités et des pouvoirs des administrations provinciales et municipales. De plus, pour des questions d'accessibilité des données, l'analyse porte sur la période 1989-2009.

### TABLEAU 3

### SOURCES DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES ET PROVINCIALES QUÉBEC, ONTARIO ET MOYENNE CANADIENNE (1989-2009)

	Augmentation structurelle des dépenses	Augmentation discrétionnaire des dépenses	Total
Québec	19,5%	80,5 %	100%
Ontario	34,4%	65,6%	100%
Moyenne canadienne	36,7%	63,3%	100%

Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/TAB3.xlsx

Au Québec, 80,5% de la croissance des dépenses municipales et provinciales entre 1989 et 2009 sont dus à un élargissement de l'offre de services publics, alors que 19,5% s'expliquent par une augmentation de la population. En Ontario, au cours de la même période, un peu plus de 65% de la croissance des dépenses municipales et provinciales ont été occasionnés par une hausse discrétionnaire des dépenses, alors que la moyenne canadienne se situe à environ 63%. En d'autres mots, la croissance des dépenses au Québec est davantage attribuable à une volonté des administrations provinciale et municipales d'élargir leur offre de services publics qu'elle ne l'est en Ontario ou dans l'ensemble du Canada.

Ainsi, au cours des vingt dernières années, le Québec a délibérément choisi d'accroître son offre de services publics en favorisant certains services. Le tableau 4 décompose la croissance des dépenses provinciales et municipales en fonction des principaux postes de dépenses sous juridiction provinciale et municipales (transports et communications, santé, services sociaux, éducation, service de la dette et autres) afin d'isoler les postes responsables de la hausse des dépenses enregistrée depuis la fin des années 1980.

### **TABLEAU 4**

### SOURCES DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES PAR HABITANT DES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES ET PROVINCIALES QUÉBEC, ONTARIO ET MOYENNE CANADIENNE (1989-2009)

	Québec	Ontario	Canada
Transports et communications	9,2 %	3,4 %	7,1 %
Santé	28,6 %	38,8 %	36,4 %
Services sociaux	25,6 %	10,4 %	13,9 %
Éducation	15,4 %	22,5 %	21,4 %
Service de la dette	3,1 %	5,8 %	0,6 %
Autres	18,1 %	19,3 %	20,5 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/TAB4.xlsx

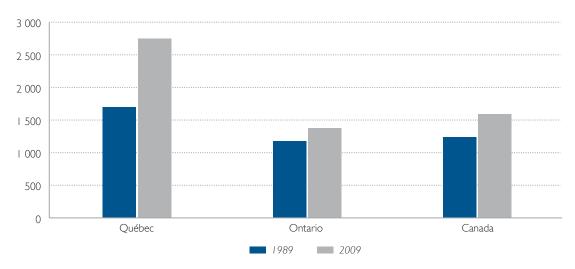
Que ce soit au Québec, en Ontario ou dans l'ensemble du Canada, la santé, les services sociaux et l'éducation constituent les trois principaux postes responsables de l'augmentation des dépenses provinciales et municipales au cours des deux dernières décennies. La contribution de ces postes à la croissance des dépenses distingue toutefois le Québec de l'Ontario et du Canada dans son ensemble. Premièrement, l'augmentation des dépenses en éducation contribue à seulement 15,4% de l'accroissement global des dépenses provinciales et municipales au Québec contre 22,5% en Ontario et 21,4% en moyenne au Canada. Deuxièmement, l'accroissement des dépenses en santé compte pour 28,6% de la hausse des dépenses du Québec, soit également moins qu'en Ontario (38,8%) ou qu'en moyenne au Canada (36,4%). En revanche, l'augmentation des dépenses en services sociaux au Québec explique 25,6% de la croissance des dépenses provinciales et municipales, ce qui est 2,5 fois plus élevé qu'en Ontario (10,4%) et 1,8 fois plus élevé qu'en moyenne au Canada (13,9%).

L'analyse présentée dans le graphique 14 permet de vérifier si l'augmentation des dépenses du Québec en services sociaux est due à un effet de rattrapage ou si elle reflète plutôt une particularité administrative de cette province. Cette analyse s'effectue en comparant les dépenses en services sociaux effectuées en 1989 et en 2009 entre le Québec, l'Ontario et le Canada.

### **GRAPHIQUE 14**

### DÉPENSES PUBLIQUES EN SERVICES SOCIAUX DES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES ET PROVINCIALES, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA (1989 ET 2009)

(En dollars canadiens de 2002 par habitant)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH14.xlsx

De prime abord, le graphique 14 nous apprend qu'en 1989, les dépenses en services sociaux des administrations municipales et provinciale du Québec étaient déjà supérieures à celles de l'Ontario et du Canada dans son ensemble. Ainsi, le Québec versait alors 1 695\$ par habitant en services sociaux, soit environ 44% de plus que l'Ontario (1 174\$ par habitant) et environ 37% de plus que le Canada dans son ensemble (1 236\$ par habitant).

En outre, l'exercice révèle qu'entre 1989 et 2009, les dépenses par habitant en services sociaux au Québec ont connu une hausse de plus de 60% contre respectivement 17% en Ontario et 29% au Canada dans son ensemble. Sans surprise, les écarts observés en 1989 se sont accentués en 2009. Ainsi, au Québec, le niveau des dépenses en services sociaux des administrations municipales et provinciale s'élève à 2 746\$ par habitant en 2009, soit 1 372\$ de plus qu'en Ontario (presque le double) et 1 157\$ de plus qu'en moyenne au Canada (73% de plus). On est donc loin d'observer au Québec un effet de rattrapage, au contraire. Les dépenses en services sociaux du Québec (de plus en plus élevées au cours des vingt dernières années comparativement à celles de l'Ontario et du reste du Canada) constituent donc une autre particularité pour expliquer l'ampleur de son secteur public.

Par ailleurs, le graphique 15, qui trace l'évolution des postes de dépenses en services sociaux<sup>8</sup>, indique que cet écart considérable est principalement dû à l'accroissement des dépenses associées au poste *Autres* services sociaux.



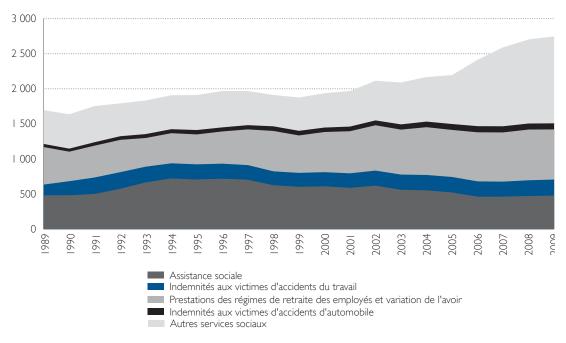
Entre 1989 et 2009, les dépenses par habitant en services sociaux au Québec ont connu une hausse de plus de 60 % contre 17 % en Ontario et 29 % au Canada dans son ensemble.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Ce poste budgétaire regroupe les dépenses d'assistance sociale, les indemnisations versées aux accidentés de la route et du travail, les prestations des régimes de retraite des employés relevant du gouvernement, les dépenses liées à l'hébergement des personnes âgées et des personnes souffrant de limitations physiques ou psychologiques, les dépenses liées à l'appui aux ménages ayant des enfants à charge et les dépenses liées aux services de garde d'enfants.

### **GRAPHIQUE 15**

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES PUBLIQUES EN SERVICES SOCIAUX AU QUÉBEC SELON LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES (1989-2009)

(En dollars canadiens de 2002 par habitant)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH15.xlsx

En 1989, le poste Autres services sociaux s'élevait à moins de 500\$ par habitant, ce qui représentait un peu moins de 30% des coûts totaux en services sociaux. En 2009, ces mêmes dépenses atteignaient I 240\$ par habitant, soit environ 45% des dépenses globales en services sociaux. En vingt ans, l'ampleur des dépenses associées au poste Autres services sociaux s'est donc grandement accentuée dans le total des dépenses en services sociaux, non seulement parce qu'elles ont connu une hausse d'environ 150%, mais également parce que les dépenses des autres postes sont demeurées relativement stables, à l'exception du poste Prestations des régimes de retraite des employés et variation de l'avoir. Ces demières se chiffraient à un peu plus de 700\$ par habitant en 2009, ce qui représentait une croissance d'environ 180\$ par habitant ou 30% par rapport à 1989.

Autre constat: l'essentiel de la hausse des dépenses du poste Autres services sociaux est particulièrement récente. Entre 2004 et 2009, ces coûts ont pratiquement doublé. Le boom observé à ce chapitre s'explique essentiellement par le fait que ce poste regroupe un large éventail de services sociaux liés aux familles et à l'hébergement des personnes âgées et souffrant de limitations physiques et psychologiques. Le vieillissement de la population, les congés parentaux et l'accroissement des places subventionnées en garderie semblent donc être les principaux facteurs à l'origine de cette importante croissance des dépenses en services sociaux au Québec.

Donc, la taille plus importante du secteur public au Québec, comparativement à celle de l'Ontario et du Canada, est attribuable à une volonté de l'administration provinciale d'élargir son offre de services publics au cours des dernières années, et ce, particulièrement dans le domaine des services sociaux.



Le vieillissement de la population, les congés parentaux et l'accroissement des places subventionnées en garderie semblent être les principaux facteurs à l'origine de l'importante croissance des dépenses en services sociaux au Québec.

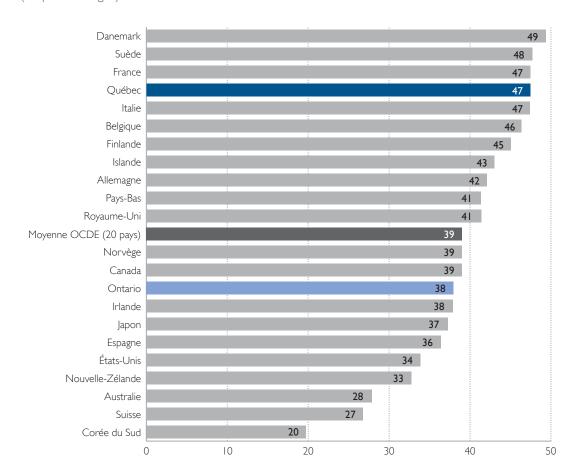
# LA TAILLE DU SECTEUR PUBLIC QUÉBÉCOIS: UNE COMPARAISON INTERNATIONALE

Maintenant, qu'en est-il au juste de la taille du secteur public québécois lorsqu'on l'analyse dans un contexte international? Est-elle semblable à celle d'autres pays plus égalitaires? Le graphique 16 présente une comparaison des dépenses publiques du Québec avec celles de 20 pays de l'OCDE en fonction de la proportion de leurs dépenses publiques par rapport à leur PIB pour l'année 2009.

#### **GRAPHIQUE 16**

#### DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN PROPORTION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT QUÉBEC, ONTARIO ET PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (2009)

(En pourcentages)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH16.xlsx

Le Québec affiche des dépenses publiques équivalant à 47% de son PIB. Il se classe quatrième, non loin derrière le Danemark (49%) et la Suède (48%), et à égalité avec la France et l'Italie. C'est donc dire que, même si on le compare à de nombreux pays de l'OCDE, le Québec semble a priori se distinguer par la taille de son secteur public. Le poids des dépenses publiques dans le PIB de cette province est même supérieur à celui de la Finlande (45%), des Pays-Bas (41%) et de la Norvège (39%), qui sont pourtant tous reconnus pour l'intervention importante de l'État dans leur économie. Globalement, au Québec, les dépenses publiques en pourcentage du PIB sont 1,2 fois plus élevées que la moyenne des pays constituant notre échantillon (39%).

En outre, le graphique 16 nous révèle que l'État québécois dépense davantage, en proportion de son PIB, que la moyenne canadienne (39%) et que les États-Unis (34%). En d'autres mots, les dépenses publiques en proportion du PIB sont 1,2 fois plus élevées au Québec qu'en moyenne au Canada et 1,4 fois plus fortes qu'aux États-Unis.

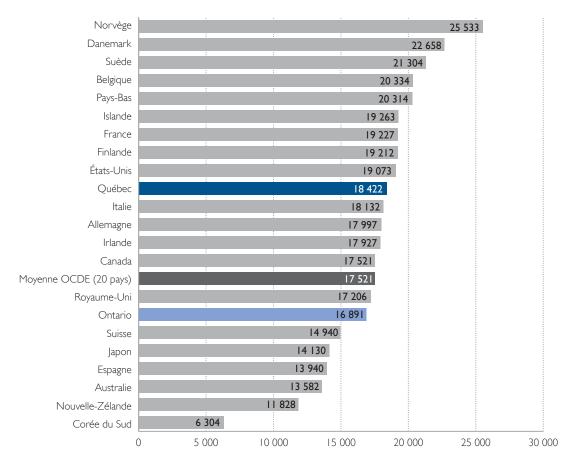
Même si les dépenses publiques accaparent une part importante du PIB québécois, le graphique 17 montre toutefois que le niveau des dépenses publiques du Québec, mesuré par habitant, est moins élevé que ne le laisse présager la mesure des dépenses publiques en pourcentage du PIB.



Le poids des dépenses publiques dans le PIB du Québec (47%) dépasse celui de la Finlande (45%), des Pays-Bas (41%) et de la Norvège (39%), qui sont pourtant tous reconnus pour l'intervention importante de l'État dans leur économie.

#### DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT QUÉBEC, ONTARIO ET PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (2009)

(En dollars canadiens de 2009 par habitant)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH17.xlsx

Ainsi, le graphique 17 nous révèle que les dépenses publiques du Québec, qui se chiffrent à 18 422\$ par habitant, sont inférieures à celles de la Norvège (25 533\$), du Danemark (22 658\$), de la Suède (21 304\$), des Pays-Bas (20 314\$), de la France (19 227\$) et de la Finlande (19 212\$). Notons aussi que les dépenses publiques par habitant sont plus importantes aux États-Unis (19 073\$), notamment en raison de l'importance du volume des dépenses militaires. Les dépenses publiques du Québec dépassent toutefois d'environ 5% (ou 901\$ par habitant) celles de la moyenne des 20 pays de l'OCDE sélectionnés et du Canada dans son ensemble. Notons finalement que les dépenses publiques du Québec sont également plus élevées que celles de l'Italie (18 132\$).

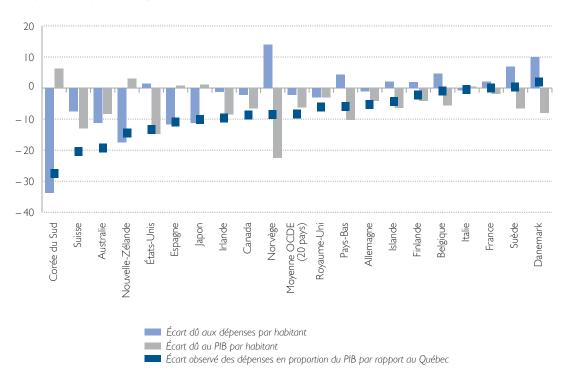
Comparativement à de nombreux pays de l'OCDE, le portrait des dépenses publiques du Québec n'est donc pas aussi clair que dans le contexte canadien, où à la fois le poids des dépenses publiques dans le PIB et le niveau des dépenses publiques par habitant sont plus élevés.

Afin de mieux comprendre l'importance relative du secteur public au Québec dans une perspective internationale, le graphique I8 met en parallèle les deux mesures. Plus précisément, ce graphique explique les raisons de l'écart entre les pays de l'OCDE sélectionnés et le Québec sur le plan de la mesure des dépenses publiques en proportion du PIB. Rappelons que le poids des dépenses publiques du Québec par rapport à son PIB figure parmi les plus élevés de notre échantillon.

# **GRAPHIQUE 18**

#### ÉCART OBSERVÉ ENTRE LE POIDS DES DÉPENSES PUBLIQUES EN PROPORTION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) AU QUÉBEC ET DANS LES PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (2009)

(En points de pourcentage)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan 2013/GRAPH18.xlsx

Cette analyse nous apprend notamment que le Québec, comparativement à la moyenne des pays de l'OCDE, se distingue clairement par une taille plus imposante de son secteur public. Ainsi, le poids des dépenses publiques dans le PIB de cette province est supérieur de 8 points de pourcentage à celui de la moyenne des pays de l'OCDE sélectionnés (voir carré bleu). Cet écart s'explique par des dépenses publiques par habitant (barre verticale bleue) plus élevées au Québec et par un niveau de vie (PIB par habitant) plus faible (barre verticale grise). La Suisse, l'Australie, l'Irlande, le Canada, le Royaume-Uni et l'Allemagne présentent des situations similaires. Tous ces pays se caractérisent donc par un niveau de dépenses publiques plus bas que celui du Québec et par un niveau de vie plus élevé, de sorte qu'ils consacrent une part moindre de leur PIB aux dépenses publiques.

Toutefois, le Québec enregistre des dépenses publiques dont le poids dans l'économie est comparable à celui du Danemark et de la Suède, et ce, malgré des dépenses publiques par habitant de loin supérieures dans ces pays. Le niveau de vie au Québec est cependant inférieur à celui de ces pays, de sorte que le secteur public québécois utilise une part similaire des ressources financières de l'économie pour acquitter ses dépenses publiques.

L'écart entre le Québec et les États-Unis au chapitre du niveau de vie est considérable. En fait, il est si grand que le niveau de dépenses publiques du Québec, même inférieur à celui des États-Unis, représente une portion de loin plus importante de son PIB. Au total, I 3 points de pourcentage les séparent en termes de poids des dépenses publiques dans le PIB. La Finlande, l'Islande, les Pays-Bas et la Norvège affichent une situation très semblable.

En somme, la taille du secteur public québécois se distingue de celle du Canada en raison d'un niveau de dépenses publiques plus élevé, et ce, malgré des ressources financières plus limitées au Québec. Ce constat demeure valable lorsqu'on compare la taille du secteur public québécois à celle de la moyenne des pays de l'OCDE sélectionnés. Par comparaison aux autres pays de notre échantillon, le niveau des dépenses publiques du Québec n'est certes pas le plus élevé, mais étant donné ses ressources financières plus limitées, ces dépenses représentent une portion plus importante de l'économie de la province. Parce qu'il semble y avoir incompatibilité entre la richesse collective du Québec et son niveau de dépenses publiques, du moins comparativement à de nombreux pays de l'OCDE, nous pouvons conclure que, même dans un cadre de comparaison élargi, le Québec se démarque par la grande taille de son secteur public. La forte proportion dans laquelle les administrations publiques du Québec doivent recourir à la fiscalité pour financer leurs dépenses risque bien de renforcer ces dernières conclusions.

# LA FISCALITÉ

Comme pour les dépenses publiques, deux mesures sont utilisées pour tracer le portrait de la fiscalité dans l'économie: les recettes fiscales totales en pourcentage du PIB et les recettes fiscales totales par habitant. Les recettes fiscales totales en pourcentage du PIB, soit le poids fiscal, représentent le pourcentage de l'assiette fiscale globale (l'ensemble, mesuré par le PIB, des revenus disponibles dans une économie) que l'État récupère par la fiscalité. Cette mesure reflète la pression fiscale sur l'ensemble d'une économie ou le degré de fiscalisation d'une économie. Les recettes fiscales par habitant correspondent à la charge fiscale globale dans l'économie, indépendamment de la taille de celle-ci.

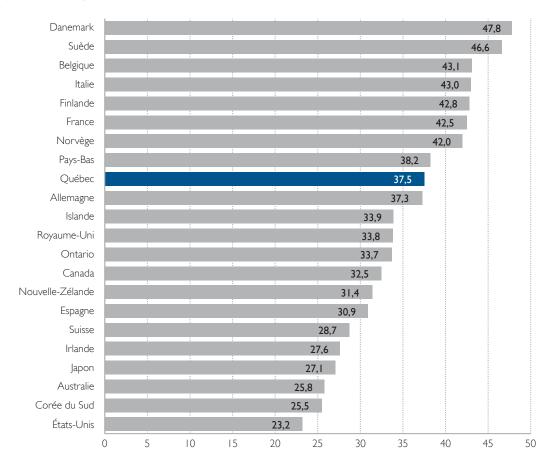
Notre analyse de la fiscalité débute avec le graphique 19 qui propose, pour l'année 2009, une comparaison des recettes fiscales totales en proportion du PIB au Québec, en Ontario et dans les 20 pays de l'OCDE sélectionnés aux fins de cette analyse.



Le poids fiscal du Québec est de loin supérieur à celui de ses voisins nord-américains: il est environ 1,11 fois plus élevé que celui de l'Ontario, 1,15 fois plus élevé que celui observé en moyenne au Canada et 1,61 fois plus élevé que celui des États-Unis.

#### RECETTES FISCALES TOTALES EN PROPORTION DU PIB QUÉBEC, ONTARIO ET PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (2009)

(En pourcentages)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH19.xlsx

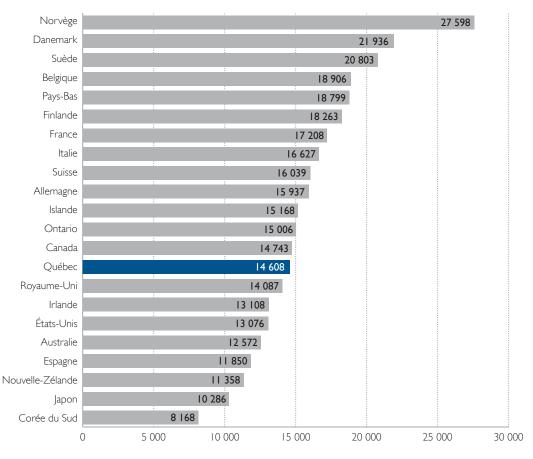
Ce graphique nous apprend qu'en 2009, les recettes fiscales totales des administrations publiques du Québec se chiffraient à environ 114 milliards de dollars et représentaient 37,5% du PIB, ce qui place cette province au 9e rang de notre classement en fonction du poids fiscal. Rappelons que les dépenses publiques du Québec représentaient 47% de son PIB; c'est donc dire que la contribution des autres sources de revenus (la tarification, par exemple) au financement des dépenses publiques n'est pas négligeable dans cette province. Sans surprise, étant donné la taille de leur secteur public, les pays scandinaves — Danemark (47,8%), Suède (46,6%), Finlande (42,8%) et Norvège (42,0%) — et les Pays-Bas (38,2%) affichent un degré de fiscalisation élevé. Enfin, par rapport aux économies voisines, on remarque que le poids fiscal du Québec est de loin supérieur, soit environ 1,11 fois plus élevé que celui de l'Ontario (33,7%), environ 1,15 fois plus élevé que celui observé en moyenne au Canada (32,5%) et environ 1,61 fois plus élevé que celui des États-Unis (23,2%).

Le graphique 20 donne toutefois une autre image de la fiscalité au Québec, lorsqu'on l'évalue sous l'angle des recettes fiscales totales par habitant.

#### **GRAPHIQUE 20**

#### LA FISCALITÉ PAR HABITANT À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT QUÉBEC, ONTARIO ET PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (2009)

(En dollars canadiens de 2009)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH20.xlsx

Le Québec, avec des recettes fiscales correspondant à 14 608\$ par habitant, occupe le 14e rang du classement, tout juste derrière l'Ontario (15 006\$) et le Canada (14 743\$). Comparativement aux États-Unis (13 076\$), la fiscalité demeure plus élevée au Québec et compte 1 532\$ de plus par habitant (ou 12% de plus). Enfin, on remarque que dans les pays scandinaves, la charge fiscale globale est particulièrement contraignante, du moins comparativement à celle du Québec. À titre d'exemple, elle équivaut à 27 598\$ par habitant en Norvège, soit presque le double de celle du Québec. Au Danemark, en Suède et en Finlande, cette charge dépasse celle du Québec par 7 328\$, 6 195\$ et 3 656\$ respectivement.

Pris conjointement, ces deux indicateurs donnent parfois une image ambiguë du recours à la fiscalité: comparativement à celles de certains pays de l'OCDE, les recettes fiscales par habitant au Québec ne semblent pas refléter adéquatement leur poids sur le plan fiscal. Le graphique 21 permet toutefois de préciser le portrait de la fiscalité au Québec par une décomposition de l'écart observé entre le poids de la fiscalité dans cette province et celui qu'affichent les pays de l'OCDE sélectionnés.

De manière générale, l'approche employée dans ce graphique suppose que deux facteurs déterminent le poids de la fiscalité. D'une part, celui-ci est tributaire du niveau des recettes fiscales par habitant. Autrement dit, plus les recettes fiscales par habitant sont élevées, plus la pression de la fiscalité sur l'économie sera grande. D'autre part, une société qui génère beaucoup de richesse atténuera ce poids. On comprend ici qu'une économie qui offre un niveau de vie plus élevé aura un poids fiscal moins important que ses pairs pour un même niveau de recettes fiscales par habitant.

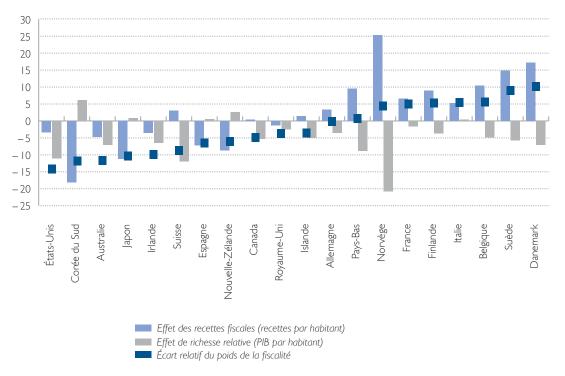
Quand on l'utilise à des fins de comparaison comme c'est le cas dans le graphique 21, cette approche génère des constats pour le moins intéressants. Cela dit, avant d'aller plus loin dans cette analyse, on se référera à la situation relative du Québec par rapport à l'Allemagne pour bien comprendre ce graphique. Conformément à ce qu'on a pu voir dans le graphique 19, le poids de la fiscalité au Québec (37,5% du PIB) est pratiquement identique à celui de l'Allemagne (37,3% du PIB). De fait, l'écart relatif à ce chapitre, ici représenté par un carré bleu, se situe à 0. Or, si on se réfère au graphique 20, on constate que le niveau des recettes fiscales par habitant est plus élevé en Allemagne (15 937\$ par habitant) qu'au Québec (14 608\$ par habitant). Autrement dit, le poids fiscal de ces deux économies est identique, malgré un niveau de recettes fiscales plus élevé du côté de l'Allemagne. Cette apparente distorsion entre le poids de la fiscalité et le niveau relatif des recettes fiscales par habitant s'explique par le fait que le niveau de vie est plus élevé en Allemagne. Graphiquement, on voit que l'effet des recettes fiscales (barre bleue) est supérieur à zéro, ce qui illustre des recettes fiscales par habitant plus élevées du côté de l'Allemagne. En contrepartie, l'effet de richesse relative est négatif (barre grise), ce qui indique que le niveau de vie en Allemagne est supérieur. Pris conjointement, ces deux effets s'annulent, de sorte qu'au final, le poids de la fiscalité de ces deux économies est identique. Autrement dit, l'effet que produit une fiscalité plus importante en Allemagne est compensé par une plus grande richesse.

Maintenant, si on regarde le graphique 21 dans son ensemble, on constate que la portion droite regroupe les pays où le poids de la fiscalité est plus important qu'au Québec, alors que la portion de gauche regroupe ceux où il l'est moins.

D'emblée, on note la présence d'un dénominateur commun du côté des pays où le poids de la fiscalité est plus important qu'au Québec: si, d'une part, les recettes par habitant y sont systématiquement plus élevées, ces mêmes pays affichent toutefois un niveau de vie supérieur à celui du Québec. Autrement dit, ils profitent d'un niveau de vie plus élevé pour compenser l'effet de recettes fiscales par habitant qui sont également plus substantielles. À l'inverse, et sans grande surprise, on voit que les pays où le poids de la fiscalité est moins important qu'au Québec affichent presque toujours un niveau plus bas de recettes fiscales par habitant. Par exemple, les États-Unis offrent à la fois des recettes fiscales par habitant moins importantes que celles du Québec et un niveau de vie supérieur à celui de cette province. Pris conjointement, ces deux effets font en sorte que le poids de la fiscalité y est beaucoup moins important qu'au Québec.

#### ÉCART OBSERVÉ ENTRE LE POIDS DE LA FISCALITÉ EN PROPORTION DU PIB AU QUÉBEC ET CELUI DES 20 PAYS SÉLECTIONNÉS DE L'OCDE (2009)

(En points de pourcentage)

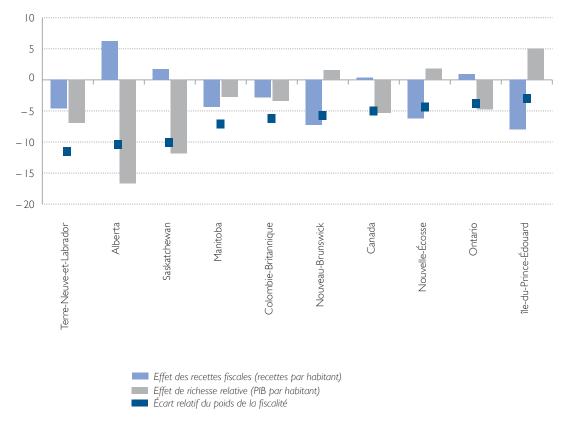


Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH21.xlsx

Ce même exercice est repris dans le graphique 22, de manière à situer le Québec par rapport aux autres provinces et à l'ensemble du Canada. On constate alors que le faible niveau de vie observé au Québec contribue dans une large mesure à l'écart relatif qui existe entre le poids de la fiscalité dans cette province et celui des autres provinces canadiennes. En 2009, c'est principalement l'effet de richesse relative qui expliquait cet écart avec les grandes provinces canadiennes. Autrement dit, le poids de la fiscalité est plus important au Québec, pas nécessairement parce que les recettes fiscales par habitant y sont plus élevées, mais bien parce que le Québec est moins riche. Ce constat est d'autant plus évident lorsqu'on compare le Québec au Canada dans son ensemble: on voit alors que l'effet de richesse explique la quasi-totalité de l'écart relatif du poids de la fiscalité, l'effet des recettes fiscales par habitant étant très près de zéro.

#### ÉCART ENTRE LE POIDS DE LA FISCALITÉ EN PROPORTION DU PIB AU QUÉBEC ET DANS LES AUTRES PROVINCES CANADIENNES (2009)

(En points de pourcentage)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH22.xlsx

En somme, même si le Québec n'a pas autant recours à la fiscalité que les pays scandinaves, le poids de sa fiscalité s'apparente plus à celui des économies européennes qu'à celui du Canada ou des États-Unis. La forte pression fiscale qui s'exerce sur l'économie du Québec, de loin supérieure à celle des économies voisines, ne résulte pas nécessairement d'une charge fiscale globale plus contraignante pour les particuliers et pour les entreprises du Québec, mais plutôt du fait que cette charge est assumée par des entreprises et des particuliers qui sont globalement moins riches qu'ailleurs au Canada et aux États-Unis.

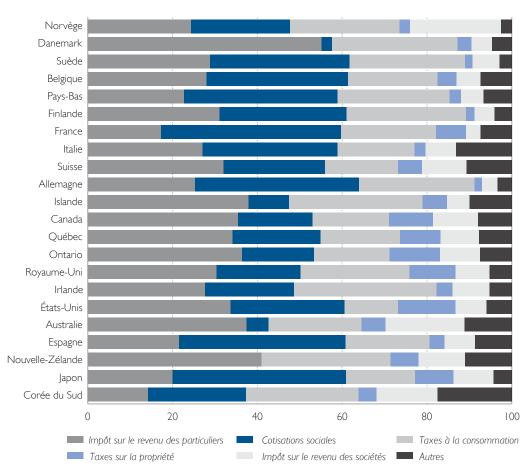
# LA STRUCTURE DE LA FISCALITÉ

Comparativement à ses voisins, le Québec a une fiscalité nettement plus lourde, mais qu'en est-il de sa structure? L'État collecte ses revenus à l'aide de nombreux outils fiscaux, tous reconnus pour nuire à la croissance économique, mais à divers degrés, comme l'explique l'analyse effectuée par l'OCDE (voir l'encadré *L'impact de la taxation sur la croissance économique*, p. 52). Le graphique 23 donne une idée de la proportion dans laquelle le Québec, l'Ontario et les 20 pays de l'OCDE sélectionnés utilisent chacun de ces outils fiscaux pour collecter les revenus nécessaires au financement de leurs dépenses publiques.

#### **GRAPHIQUE 23**

#### STRUCTURE DE LA FISCALITÉ SELON LES PRINCIPAUX OUTILS FISCAUX QUÉBEC, ONTARIO ET PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (2009)

(En pourcentages)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH23.xlsx

La structure de la fiscalité au Québec est similaire à celle des économies voisines. Toutefois, l'État québécois, tout comme l'Ontario et le Canada dans son ensemble, récolte une plus grande part de ses recettes fiscales à l'aide des taxes à la consommation (18,8%) que les États-Unis (12,6%). De plus, le recours aux taxes sur la propriété, une pratique très répandue dans les économies nord-américaines, fournit 9,5% des recettes fiscales de l'État québécois, soit une contribution légèrement moins forte qu'en moyenne au Canada (10,3%), en Ontario (11,8%) et aux États-Unis (13,5%).

Comparativement à certains pays européens reconnus pour leur performance économique, le Québec a davantage recours aux outils fiscaux considérés parmi les plus nuisibles à la croissance économique. Ainsi, 43,3% des recettes fiscales de l'État québécois proviennent des impôts sur le revenu, plus précisément de l'impôt sur le revenu des particuliers (34,2%) et sur le revenu des sociétés (9,1%). En comparaison, les impôts sur le revenu représentent 36% des recettes fiscales en Finlande, 35% en Suède et 28% aux Pays-Bas. Certains pays font exception comme le Danemark (55% des recettes fiscales de l'État proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers) et la Norvège (21% des recettes fiscales de l'État proviennent de l'impôt sur le revenu des sociétés). Cependant, tous ces pays ont en commun une contribution importante des taxes à la consommation. Effectivement, dans ces pays, les taxes à la consommation procurent plus du quart des recettes fiscales de l'État (jusqu'à 29% au Danemark) contre seulement 18,8% au Québec.

En fait, force est de constater que le poids et la structure de la fiscalité au Québec ne s'avèrent pas le meilleur modèle à suivre. Les recettes fiscales puisées par l'État représentent une part importante de l'assiette fiscale et, si cette part est similaire à celles des économies européennes, elle demeure nettement supérieure à celles des économies voisines. De plus, l'État québécois utilise davantage les outils fiscaux considérés parmi les plus nocifs pour la croissance économique. Afin de remédier à cette situation, le Québec a deux choix: soit modifier la structure de sa fiscalité actuellement nocive pour la croissance de son économie, soit ramener son poids fiscal à un niveau comparable à celui des économies voisines sans modifier la structure actuelle.

Une restructuration de la fiscalité, dont le principal objectif serait de remplacer les impôts sur le revenu par d'autres outils fiscaux moins nocifs comme les taxes à la consommation et les taxes à la propriété, peut sembler souhaitable au Québec. Or, nous avons vu que la marge de manœuvre de cette province pour procéder à une telle restructuration est faible. De fait, même si elle est moins néfaste pour la croissance économique, une contribution trop prononcée d'un outil fiscal quelconque risque de nuire à la compétitivité fiscale de l'économie. La structure de la fiscalité au Québec ne peut donc pas trop s'écarter de ce qui se fait ailleurs en Amérique du Nord, au risque de mettre en péril la croissance future de la province.

La structure actuelle de la fiscalité du Québec étant similaire à celles de l'Ontario, du Canada et des États-Unis, la seule solution possible semble donc de réduire le poids de la fiscalité du Québec à un niveau davantage comparable à celui qu'affiche le reste de l'Amérique du Nord en diminuant les prélèvements fiscaux de l'État.

Au final, que faut-il retenir de cette section? On a notamment pu voir que la hausse des dépenses de l'administration provinciale – et plus précisément celle des dépenses en services sociaux au cours des dernières décennies – représente la principale cause de l'actuelle taille du secteur public québécois, qui est plus imposante qu'ailleurs au Canada. Cette situation s'explique non seulement par le niveau plus élevé des dépenses de l'État québécois, mais également parce que la capacité financière du Québec est plus limitée. Cette dernière observation se confirme alors que, dans de nombreux pays de l'OCDE, même si le niveau des dépenses publiques est plus élevé qu'au Québec, ceux-ci disposent également d'un niveau de vie plus élevé pour financer de tels coûts. C'est le cas notamment de la Norvège, de la Belgique, des Pays-Bas, des États-Unis, de l'Islande et de la Finlande. L'État québécois n'est donc pas le plus dépensier, mais étant donné la taille de son économie, les dépenses publiques accaparent une part considérable de son PIB.

Or, comme le Québec taxe à l'américaine mais dépense à l'européenne, il n'est pas surprenant d'observer une forte pression de la fiscalité sur son économie. Notons toutefois que la charge fiscale globale soutenue par les entreprises et par les particuliers n'y est pas nécessairement plus contraignante qu'ailleurs. C'est plutôt le faible niveau de vie au Québec qui engendre la forte pression fiscale sur l'ensemble de l'économie. En plus de maintenir un poids fiscal de loin supérieur à celui des économies voisines – mais comparable à celui des économies européennes –, l'État québécois utilise massivement les outils fiscaux reconnus parmi les plus nuisibles pour la croissance économique (impôts sur le revenu) pour prélever ses recettes fiscales. Dans un tel contexte, on ne peut envisager le statu quo sans en subir les contrecoups.

Cependant, comme la structure fiscale du Québec est similaire à celle des économies voisines, il apparaît difficile pour cette province de procéder à une restructuration de sa fiscalité en substituant aux impôts sur le revenu d'autres outils fiscaux moins dommageables sur le plan fiscal – taxes à la consommation et taxes à la propriété – sans nuire à la compétitivité de son économie.

À la lumière de cette analyse, une évidence s'impose: peu d'options s'offrent au gouvernement du Québec pour faire en sorte que cette province continue d'être socialement égalitaire tout en évitant de mettre en péril sa croissance économique. Seule une réduction du poids de ses recettes fiscales lui évitera que sa fiscalité n'étouffe son développement. Et si, dans l'intervalle, le Québec souhaite maintenir le niveau de dépenses publiques actuel, un recours plus grand à la tarification des services publics semble devenir incontournable.

# L'IMPACT DE LA TAXATION SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

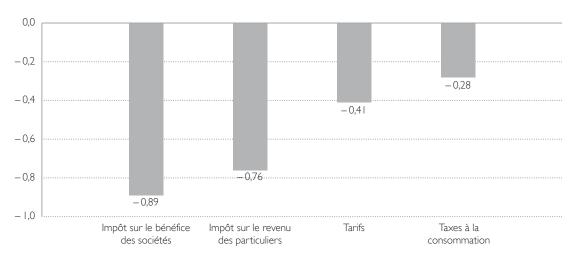
Dans son analyse intitulée *Taxation and Economic Growth*<sup>9</sup>, l'OCDE classe les outils fiscaux selon leur impact sur la productivité et sur la croissance économique. Cette étude identifie l'impôt sur le revenu des sociétés comme étant le plus nuisible, suivi de l'impôt sur le revenu des particuliers, des taxes à la consommation et finalement, des taxes sur la propriété. Même si chacun de ces outils fiscaux a un effet négatif sur la croissance économique, le recours plus grand à certains, comme les taxes à la consommation et les taxes sur la propriété, permet de limiter les dégâts.

Une analyse du ministère des Finances du Québec, qui mesure l'impact d'une hausse de taxation sur le PIB réel à long terme, appuie cette conclusion. Comme le suggère le graphique ci-dessous, une hausse d'un milliard de dollars de l'impôt sur le revenu des sociétés se traduit par une réduction de 0,89 milliard de dollars du PIB réel à long terme. Cette réduction se chiffre à 0,76 milliard de dollars dans le cas de l'impôt sur le revenu des particuliers, 0,41 milliard de dollars pour la tarification des services publics et seulement 0,28 milliard de dollars pour les taxes à la consommation.

## **GRAPHIQUE 24**

#### IMPACT À LONG TERME SUR LE PIB DU QUÉBEC D'UNE HAUSSE D'UN MILLIARD DE DOLLARS DE TAXES ET DE TARIFS

(En milliards de dollars)



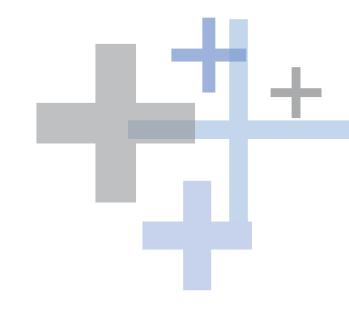
Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH24.xlsx

<sup>9</sup> Johansson, A. et al. (2008), «Taxation and Economic Growth», OECD Economics Department Working Papers, n° 620, éditions OCDE.

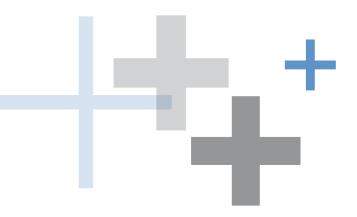
Selon ces analyses, le recours aux impôts sur le revenu a des effets néfastes à long terme sur l'économie puisque ces outils fiscaux, contrairement aux taxes à la consommation et aux taxes sur la propriété, pénalisent les déterminants responsables de la productivité et de la croissance économique. En effet, l'impôt sur le revenu des sociétés diminue le rendement de l'investissement et l'impôt sur le revenu des particuliers influe négativement sur les comportements de la main-d'œuvre. En d'autres mots, ces impôts n'encouragent pas les entreprises à investir et la main-d'œuvre à travailler.

Selon les analyses de l'OCDE et du ministère des Finances du Québec, le recours aux impôts sur le revenu a des effets néfastes à long terme sur l'économie, puisque ces outils fiscaux, contrairement aux taxes à la consommation et aux taxes sur la propriété, pénalisent les déterminants responsables de la productivité et de la croissance économique.

# > section 3



# LE POINT SUR L'INVESTISSEMENT AU QUÉBEC



Cette troisième section propose une analyse de l'investissement <sup>10</sup>, une autre composante importante des dépenses globales d'une économie. À preuve, les dépenses d'investissement au Québec en 2012 représentaient environ 24% du produit intérieur brut.

Comme le montre la figure 2, l'investissement au Québec, qui était évalué à 80,4 milliards de dollars en 2012, provenait principalement du secteur des entreprises. Ainsi, l'investissement du secteur privé représentait plus des trois quarts (76%) de l'investissement total. L'investissement du secteur public se chiffrait, pour sa part, à 23%. L'excédent, soit un peu moins de 1% de l'investissement total au Québec, provient des institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages, ce qui est somme toute négligeable.

Par ailleurs, l'analyse nous apprend que près de la moitié de l'investissement privé, soit 34% du total de l'investissement, a été injecté dans la construction et la rénovation majeure de logements et de maisons (dépenses d'investissement en bâtiments résidentiels). L'autre partie de l'investissement privé, soit les 42% restants, s'est partagée entre les dépenses en ouvrages non résidentiels (20%) et les dépenses en machines et matériel (22%). Les dépenses d'investissement en ouvrages non résidentiels comprennent la construction et la rénovation majeure de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels, ainsi que d'autres infrastructures financées par le secteur privé telles que des routes et des infrastructures énergétiques. Les dépenses d'investissement en machines et matériel comprennent quant à elles « les dépenses d'immobilisations en biens matériels durables d'une durée utile anticipée d'un an ou plus » <sup>11</sup> telles que la machinerie industrielle, la machinerie agricole, les meubles, le matériel de bureau, les logiciels, l'équipement de transport, l'équipement de télécommunication, etc.

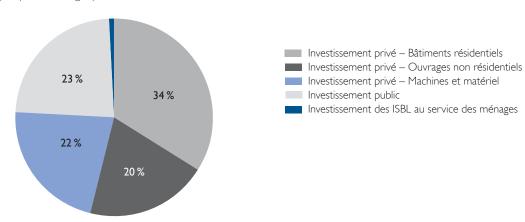
<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Dans cette section, nous utilisons la formation brute de capital fixe comme mesure de l'investissement.

<sup>11</sup> Statistique Canada, Glossaire des comptes économiques nationaux, http://www.statcan.gc.ca/nea-cen/gloss/index-fra.htm.

#### FIGURE 2

#### **DÉCOMPOSITION DE L'INVESTISSEMENT TOTAL AU QUÉBEC (2012)**





Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/FIG2.xlsx

Dans la première section de ce bilan, nous avons vu qu'avec un PIB de 54,95 \$ par heure travaillée en 2012, le Québec est moins productif que de nombreux pays de l'OCDE et plusieurs provinces canadiennes. La croissance anémique de la productivité du travail observée au cours des trente dernières années au Québec n'est pas étrangère à ce phénomène. Or, l'investissement est reconnu comme étant l'un des déterminants responsables des gains de productivité. Toutefois, on reconnaît à certains types d'investissement un impact positif plus direct sur la productivité du travail. C'est le cas notamment de l'investissement privé non résidentiel 12.

Bien que la construction de routes, de ponts, d'infrastructures énergétiques, d'établissements scolaires, d'établissements hospitaliers, etc. crée un environnement propice à la production des entreprises, ces investissements des administrations publiques ne procurent que des gains de productivité indirects en agissant comme compléments à l'investissement du secteur privé. Compte tenu de la performance actuelle et passée du Québec en termes de productivité du travail, nous allons donc concentrer notre attention uniquement sur l'investissement qui procure les gains de productivité les plus directs, soit l'investissement privé non résidentiel (42% des dépenses totales d'investissement au Québec en 2012).

Dans cette section, nous utiliserons deux mesures pour illustrer adéquatement l'effort d'investissement du secteur des entreprises dans une économie: les dépenses d'investissement privé non résidentiel (ou ses composantes) en pourcentage du PIB et les dépenses d'investissement privé non résidentiel (ou ses composantes) par emploi dans le secteur des entreprises. La première mesure détermine le poids de l'investissement privé non résidentiel dans l'économie. La seconde est un indicateur du niveau des dépenses effectuées par le secteur privé dans une économie afin d'augmenter ou d'améliorer l'équipement et les infrastructures de production disponibles par emploi.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> On s'intéresse seulement à la composante non résidentielle de l'investissement privé, puisque l'investissement dans le secteur du bâtiment résidentiel ne contribue pas à augmenter la capacité de production d'une économie.

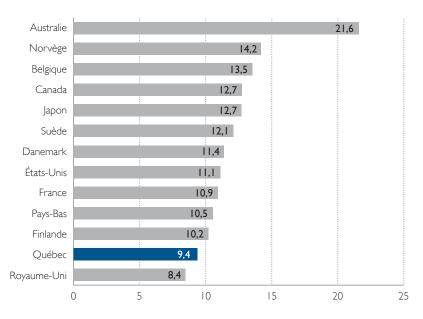
# L'INVESTISSEMENT AU QUÉBEC: ÉTAT DE LA SITUATION

En examinant les graphiques 25 et 26, on apprend que l'effort d'investissement non résidentiel du secteur privé au Québec est nettement plus faible que celui de nombreux pays de l'OCDE. Plus précisément, le graphique 25 montre que le Québec se classe au 12° rang parmi les 13 pays et province sélectionnés <sup>13</sup> aux fins de cette analyse.

# **GRAPHIQUE 25**

#### POIDS DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ NON RÉSIDENTIEL DANS LE PIB QUÉBEC ET PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (2012)

(En pourcentages)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH25.xlsx

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> En raison de la non-disponibilité des données, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, l'Allemagne, la Corée du Sud, l'Espagne, la Suisse et la Nouvelle-Zélande ont été retirées de notre comparaison.

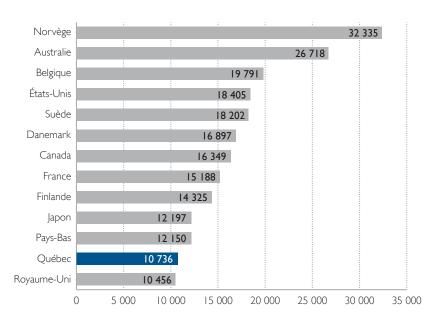
Ainsi, l'exercice révèle qu'en 2012, le secteur des entreprises a investi au Québec 33,55 milliards de dollars en ouvrages non résidentiels et en machines et matériel, ce qui représente l'équivalent de 9,4% du PIB. Ce faible investissement privé non résidentiel en proportion du PIB place le Québec dans le peloton de queue, juste devant le Royaume-Uni (8,4%). Tous les autres pays sélectionnés devancent la province, parfois même par plus du double, comme on peut le voir dans le cas de l'Australie (21,6%). Finalement, le poids de l'investissement privé non résidentiel dans l'économie du Canada (12,7%) s'avère 1,36 fois plus élevé que celui du Québec. Donc, il ressort que tous les pays, à l'exception du Royaume-Uni, ont investi davantage en proportion de leur PIB respectif que le Québec au cours de l'année 2012 et ce, indépendamment de leur niveau de productivité du travail.

Le graphique 26, qui classe les pays de l'OCDE selon la mesure de l'investissement privé non résidentiel par emploi, confirme un réel sous-investissement du secteur privé au Québec.

# **GRAPHIQUE 26**

#### INVESTISSEMENT PRIVÉ NON RÉSIDENTIEL PAR EMPLOI À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT QUÉBEC ET PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS (2012)

(En dollars canadiens de 2012 par emploi)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan 2013/GRAPH 26.xlsx

Le Québec y occupe la même position que dans le graphique précédent, affichant un niveau d'investissement privé non résidentiel de 10 736\$ par emploi. Dans ce classement, la province ne devance, ici aussi, que le Royaume-Uni (10 456\$ par emploi) par 280\$, soit 2,7% de plus. Cette analyse nous apprend non seulement que le Québec se retrouve dans le peloton de queue de notre classement, mais aussi qu'il accuse un retard important sur les pays qui le précèdent. Ainsi, les Pays-Bas, qui devancent le Québec par une seule position, enregistrent des dépenses d'investissement privé non résidentiel 13% plus élevées, pour un total de 12 150\$ par emploi. Mesuré par emploi, l'investissement privé non résidentiel en Australie et en Norvège représente même plus du double de celui enregistré au Québec. Finalement, l'investissement privé non résidentiel au Canada se chiffre à 16 349\$ par emploi, soit 52% de plus qu'au Québec.

Autrement dit, que l'investissement privé non résidentiel soit mesuré en proportion du PIB ou par emploi, le Québec se distingue par un faible effort d'investissement de son secteur privé, du moins comparativement aux pays de l'OCDE sélectionnés.

Par ailleurs, les graphiques 27 et 28 illustrent les résultats d'une analyse similaire réalisée dans le contexte canadien. Ils tracent aussi l'évolution des deux indicateurs de l'investissement au Québec, en Ontario, en moyenne au Canada et en moyenne dans les provinces canadiennes où l'exploitation des ressources naturelles (gaz et pétrole) constitue le principal secteur d'activité, c'est-à-dire l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

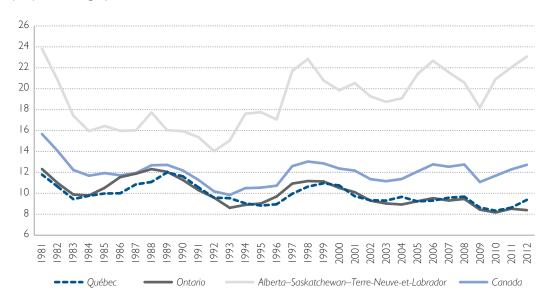
Globalement, le graphique 27 montre une diminution de l'investissement privé non résidentiel en proportion du PIB partout au Canada entre les années 1981 et 2012. Notons toutefois la remontée observée en moyenne depuis 1992 dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi qu'en moyenne au Canada alors qu'au Québec, et principalement en Ontario, la décroissance s'est poursuivie. Plus spécifiquement, le poids de l'investissement privé non résidentiel dans l'économie du Québec est passé de 11,8% à 9,4%, ce qui représente une réduction de 20% au cours de cette période. On observe simultanément un recul de 32% en Ontario, de 19% au Canada et de 3% dans les trois provinces sélectionnées. Moins prononcé au Québec qu'en Ontario entre les années 1981 et 2012, le déclin des investissements laisse donc supposer un certain rattrapage de cette province. Effectivement, en 2012, la part de l'investissement privé non résidentiel dans le PIB au Québec se situait même au-dessus de celle de l'Ontario (8,4%), mais encore loin derrière celles du Canada (12,7%) et des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador (23,1%).



À l'échelle internationale, le Québec se distingue par un faible effort d'investissement de son secteur privé.

#### INVESTISSEMENT PRIVÉ NON RÉSIDENTIEL EN PROPORTION DU PIB, QUÉBEC, ONTARIO, ALBERTA-SASKATCHEWAN-TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR ET CANADA (1981-2012)

(En pourcentages)



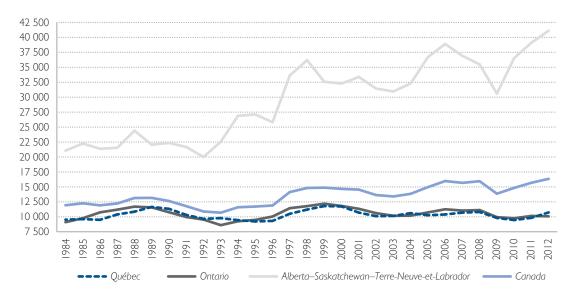
Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH27.xlsx

Par ailleurs, le graphique 28 nous apprend que malgré une réduction globale du poids de l'investissement privé non résidentiel dans son économie au cours des trente demières années, le Québec a connu une légère progression de son niveau d'investissement privé non résidentiel entre les années 1984 <sup>14</sup> et 2012. Ainsi, cet investissement est passé de 9 530\$ par emploi en 1984 à 10 736\$ en 2012, ce qui représente une progression de 13% sur une trentaine d'années. En d'autres mots, le secteur privé du Québec investit actuellement en équipement et en infrastructure de production 1 206\$ par emploi de plus qu'il y a trente ans. Même constat pour l'Ontario, qui affiche une croissance de 10,7% au cours de cette période et atteint en 2012 un niveau d'investissement privé non résidentiel légèrement inférieur à celui du Québec, soit 10 083\$ par emploi. Toutefois, au cours de cette même période, on observe une forte progression de l'investissement privé non résidentiel par emploi en moyenne au Canada (37%) et en moyenne dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador (95%). Résultat: le niveau d'investissement privé non résidentiel par emploi au Québec demeure inférieur à ceux du Canada et des trois provinces sus-mentionnées. En 2012, ce niveau atteignait 16 349\$ par emploi au Canada (soit 52% de plus qu'au Québec) et 41 120\$ (soit plus du triple) en moyenne dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> La série de données sur l'emploi débute seulement en 1984.

#### INVESTISSEMENT PRIVÉ NON RÉSIDENTIEL PAR EMPLOI QUÉBEC, ONTARIO, ALBERTA-SASKATCHEWAN-TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR ET CANADA (1984-2012)

(En dollars canadiens de 2012)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH28.xlsx

Bien que le poids de l'investissement privé non résidentiel dans l'économie du Québec ait chuté au cours des trente dernières années, les entreprises québécoises ont investi en infrastructures et en équipement de production un montant supérieur par emploi à ce qu'elles y consacraient en 1984. Ce montant supplémentaire s'avère toutefois négligeable comparativement à celui du Canada ou à celui des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador. Par ailleurs, l'effort d'investissement du secteur privé au Canada et en moyenne dans les trois provinces sus-mentionnées demeure plus important qu'au Québec, alors que les investissements observés au Québec et en Ontario sont restés similaires.

# LES COMPOSANTES DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ NON RÉSIDENTIEL AU QUÉBEC

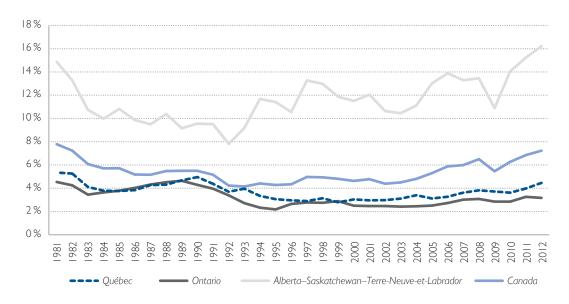
Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'investissement privé non résidentiel englobe les dépenses d'investissement en ouvrages non résidentiels ainsi que les dépenses d'investissement en machines et matériel. Ces deux composantes stimulent la croissance économique par des gains de productivité, mais à divers degrés. Même si les ouvrages non résidentiels (bâtiments industriels, commerciaux, institutionnels et autres infrastructures) sont nécessaires au bon fonctionnement des entreprises, de meilleurs bâtiments en plus grand nombre permettent des gains de productivité limités. C'est plutôt l'amélioration et l'augmentation de l'équipement de production disponible (mesuré par l'investissement en machines et matériel) tel que la machinerie industrielle, le matériel de bureau, les logiciels, l'équipement de transport et l'équipement de télécommunication qui permettent une amélioration directe du rendement des travailleurs et, par conséquent, de la productivité du travail.

Nous poursuivons donc notre analyse de l'investissement privé non résidentiel en distinguant ces deux types d'investissement. Dans un premier temps, nous portons notre attention sur l'investissement privé en ouvrages non résidentiels à l'aide des graphiques 29 et 30.

En examinant de plus près le graphique 29, on constate que l'investissement privé en ouvrages non résidentiels a diminué partout au Canada entre 1981 et le début des années 1990 pour ensuite augmenter, et ce, jusqu'en 2012. Toutefois, alors que l'investissement privé en ouvrages non résidentiels en proportion du PIB a plus que doublé en moyenne durant cette période dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador et presque doublé en moyenne au Canada, on observe une plus faible progression au Québec. Plus précisément, depuis 1992, l'investissement privé en ouvrages non résidentiels en proportion du PIB au Québec a augmenté de 20% pour atteindre 4,5% en 2012, soit un taux 1,6 fois moins élevé que celui du Canada (7,2%) et 3,6 fois moins élevé que ceux des trois provinces sélectionnées (16,2%). Malgré cette hausse, le Québec n'a pas été en mesure de rattraper le recul des années 1980, de sorte que la part de l'investissement privé en ouvrages non résidentiels dans le PIB du Québec est aujourd'hui plus faible qu'en 1981 (5,4%). Même constat pour le secteur des entreprises en Ontario qui, encore en 2012, en proportion du PIB, investit moins en ouvrages non résidentiels qu'au Québec.

# INVESTISSEMENT PRIVÉ EN OUVRAGES NON RÉSIDENTIELS EN PROPORTION DU PIB – QUÉBEC, ONTARIO, ALBERTA-SASKATCHEWAN-TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR ET CANADA (1981-2012)

(En pourcentages)

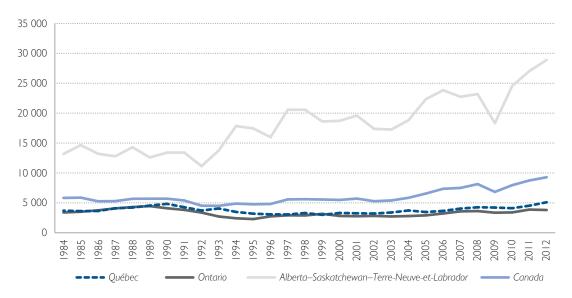


Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH29.xlsx

Le graphique 30 montre que l'évolution de cet investissement en proportion du PIB telle que décrite précédemment se traduit globalement par une augmentation du niveau d'investissement privé en ouvrages non résidentiels, et ce, partout au Canada durant la période 1984-2012. Ce type d'investissement au Québec est ainsi passé de 3 694\$ par emploi en 1984 à 5 103\$ par emploi en 2012, ce qui représente une hausse de 38%. La croissance plus rapide observée en moyenne au Canada (59%) et en moyenne dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador (plus du double), jumelée à un niveau par emploi inférieur au Québec en 1984, accroît donc l'écart défavorable au Québec au cours de cette période. Résultat: en 2012, le niveau d'investissement privé en ouvrages non résidentiels au Québec est 1,8 fois moins élevé qu'au Canada (9 284\$ par emploi) et 5,7 fois moins élevé que dans les trois autres provinces canadiennes sélectionnées (28 903\$ par emploi). La progression moins rapide de cet investissement en Ontario (12%), jumelée au retard que cette province accuse depuis 1984, explique son retard actuel par rapport au Québec. En 2012, l'investissement privé en ouvrages non résidentiels au Québec se trouvait donc 1,34 fois plus élevé qu'en Ontario (3 805\$ par emploi).

#### INVESTISSEMENT PRIVÉ EN OUVRAGES NON RÉSIDENTIELS PAR EMPLOI – QUÉBEC, ONTARIO, ALBERTA-SASKATCHEWAN-TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR ET CANADA (1984-2012)

(En dollars canadiens de 2012)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH30.xlsx

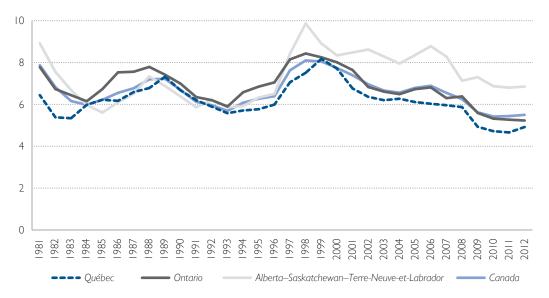
Malgré une diminution du poids de l'investissement privé en ouvrages non résidentiels dans l'économie du Québec, ce type d'investissement par emploi a tout de même crû au cours des trente dernières années. Toutefois, l'effort d'investissement du secteur des entreprises en ouvrages non résidentiels au Québec demeure moins important que celui de l'ensemble du Canada et des trois autres provinces canadiennes sélectionnées, mais légèrement plus important que celui de l'Ontario.

Les graphiques suivants permettent de suivre l'évolution de l'investissement privé en machines et matériel, reconnu parmi tous les types d'investissement pour stimuler davantage et plus directement la productivité du travail. Le graphique 31 montre l'évolution du poids de l'investissement privé en machines et en matériel dans le PIB entre 1981 et 2012.

L'exercice révèle qu'au Québec, l'investissement privé en machines et matériel représentait 6,4% de son PIB en 1981, ce qui s'avère environ 1,2 fois moins important qu'en Ontario (7,8%) et au Canada (7,9%), et environ 1,4 fois moins qu'en moyenne en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador (8,9%). Au cours des années suivantes et jusqu'à la fin des années 1990, les nombreuses et importantes fluctuations observées partout au Canada permettent un certain rapprochement à l'égard de cette mesure entre le Québec et le reste du Canada. Cette évolution du poids de l'investissement privé en machines et matériel dans l'économie du Québec se traduit globalement par une croissance de 27%, permettant d'atteindre en 1999 un sommet inégalé à 8,2%.

#### INVESTISSEMENT PRIVÉ EN MACHINES ET MATÉRIEL EN PROPORTION DU PIB – QUÉBEC, ONTARIO, ALBERTA-SASKATCHEWAN-TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR ET CANADA (1981-2012)

(En pourcentages)



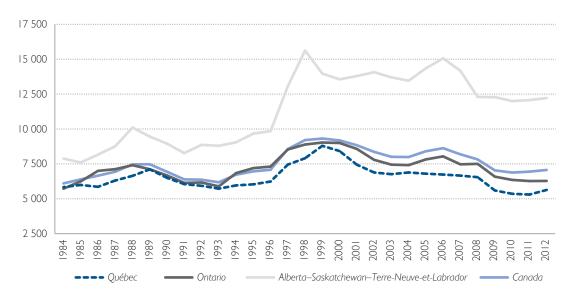
Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH31.xlsx

Depuis 1999, le poids de l'investissement privé en machines et matériel dans l'économie du Québec se trouve toutefois en chute libre. En une douzaine d'années, cette mesure a subi une décroissance de 40% de sorte qu'en 2012, l'investissement privé en machines et matériel représentait seulement 4,9% du PIB. Bien que moins prononcée qu'au Québec, on remarque également une importante tendance à la baisse dans le reste du Canada depuis 1999. Résultat: en 2012, le poids de l'investissement privé en machines et matériel dans le PIB se chiffre à 5,2% pour l'Ontario, à 5,5% pour le Canada dans son ensemble et à 6,9% pour les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Mesuré par emploi, comme le révèle le graphique 32, l'investissement privé en machines et matériel au Québec affiche une tendance à la hausse au cours des années 1980 et 1990. Globalement, entre 1984 et 1999, ce type d'investissement a augmenté de 51%, atteignant un sommet de 8 796\$ par emploi en 1999. Au cours de cette même période, on observe toutefois une croissance plus prononcée en Ontario (58%), au Canada (53%) et en moyenne dans les provinces canadiennes sélectionnées (77%). Résultat: en 1999, l'investissement privé en machines et matériel a été légèrement supérieur en Ontario (9 030\$ par emploi) et au Canada (9 316\$ par emploi), et nettement plus important dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador (13 969\$ par emploi).

INVESTISSEMENT PRIVÉ EN MACHINES ET MATÉRIEL PAR EMPLOI QUÉBEC, ONTARIO, ALBERTA-SASKATCHEWAN-TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR ET CANADA (1984-2012)

(En dollars canadiens de 2012)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH32.xlsx

L'investissement privé en machines et matériel est en chute libre au Québec. Ainsi, de 1999 à 2012, cette province a enregistré une décroissance correspondant à 3 163 \$ par emploi, ce qui représente un recul de 36%.

Toutefois, le graphique 32 révèle également que l'investissement privé en machines et matériel se trouve en chute libre au Québec depuis 1999. Ainsi, de 1999 à 2012, cette province enregistre une décroissance correspondant à 3 163\$ par emploi, ce qui représente un recul de 36%. En 2012, les entreprises du Québec ont donc investi en machines et matériel environ 5 633\$ par emploi, soit un niveau inférieur à celui de 1984. Bien que la diminution de ce type d'investissement depuis 1999 ne soit pas propre au Québec, cette province se distingue toutefois par l'ampleur du phénomène. Plus spécifiquement, la décroissance de l'investissement privé en machines et matériel s'élève à 30% en Ontario (–2 752\$ par emploi), à 24% au Canada (–2 252\$ par emploi) et à 13% dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador (–1 753\$ par emploi). Accusant déjà un retard en 1999, l'écart défavorable au Québec s'est donc accru au cours de cette période, de sorte qu'en 2012, l'investissement privé en machines et matériel au Québec est devenu environ 1,1 fois moins élevé qu'en Ontario (6 278\$ par emploi), 1,3 fois plus faible qu'au Canada (7 064\$ par emploi) et 2,2 fois moins important qu'en moyenne dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador (12 217\$ par emploi).

Sur une note plus positive, on remarque toutefois une hausse notable du niveau d'investissement privé en machines et matériel au Québec entre 2011 et 2012. Cette progression (6,4%) ne trouve pas d'égal ailleurs au Canada (1,7%). Est-ce une tendance à long terme qui s'amorce ou seulement un phénomène annuel isolé? Seul l'avenir pourra le confirmer. Il est toutefois encore trop tôt pour parler d'un rattrapage du Québec sur l'Ontario et sur la moyenne canadienne à ce chapitre. À la lumière de cette analyse, on découvre que le Québec se distingue donc par un effort d'investissement de son secteur privé moins considérable qu'ailleurs au Canada, et ce, tant en matière d'ouvrages non résidentiels (à l'exception de l'Ontario) qu'en machines et matériel. Toutefois, la chute drastique de l'investissement en machines et matériel du secteur des entreprises observée au Québec au cours des dernières années est particulièrement préoccupante puisque, de tous les types d'investissement, c'est ce demier qui affecte le plus directement la productivité du travail. Lorsqu'on les compare à leurs homologues canadiennes, les entreprises du Québec ont donc de moins en moins investi à ce chapitre au cours des dernières années, ce qui pourrait s'avérer néfaste pour l'économie de la province.

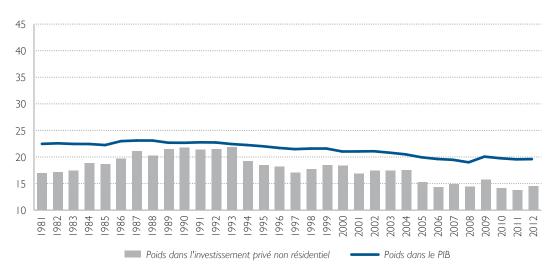
# LE QUÉBEC ATTIRE-T-IL SA JUSTE PART DE L'INVESTISSEMENT AU CANADA?

On entend souvent dire qu'au sein du Canada, le Québec attire moins d'investissement privé non résidentiel que sa juste part ou, en d'autres mots, que l'équivalent de la part du Québec dans le PIB canadien. Pour certains observateurs, cette constatation constituerait la principale faiblesse du Québec en matière d'investissement. Le graphique 33, qui trace simultanément la part relative du Québec dans l'investissement privé non résidentiel et dans le produit intérieur brut au Canada au cours de la période 1981-2012, présente un portrait de la situation.

## **GRAPHIQUE 33**

#### POIDS RELATIF DU QUÉBEC DANS L'INVESTISSEMENT PRIVÉ NON RÉSIDENTIEL ET DANS LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DU CANADA (1981-2012)

(En pourcentages)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH33.xlsx

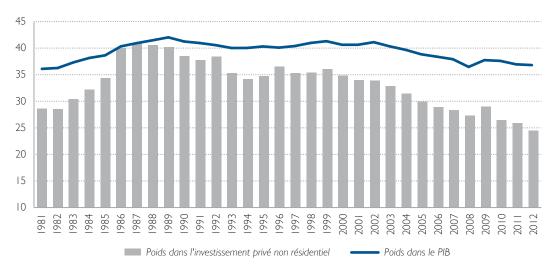
Premier constat: depuis le début des années 1990, la part relative que détient le Québec en matière d'investissement privé non résidentiel au Canada diminue à un rythme plus rapide que son poids dans l'économie canadienne. Ainsi, en 1993, le Québec attirait 21,8% de l'investissement privé non résidentiel au Canada, soit presque sa juste part par rapport à son poids dans l'économie (22,5%). En 2012, la part relative du Québec dans l'investissement privé non résidentiel au Canada a chuté à 14,5%, soit à un niveau bien inférieur à la part de cette province dans le PIB canadien (19,7%). En d'autres mots, la part relative du Québec à ce chapitre représente actuellement seulement 74% de son poids dans l'économie canadienne.

Le Québec n'est toutefois pas la seule province canadienne qui ne réussit pas à attirer sa juste part de l'investissement privé non résidentiel au Canada. Comme le montre le graphique 34, l'Ontario éprouve également cette difficulté.

# **GRAPHIQUE 34**

#### POIDS RELATIF DE L'ONTARIO DANS L'INVESTISSEMENT PRIVÉ NON RÉSIDENTIEL ET DANS LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DU CANADA (1981-2012)

(En pourcentages)



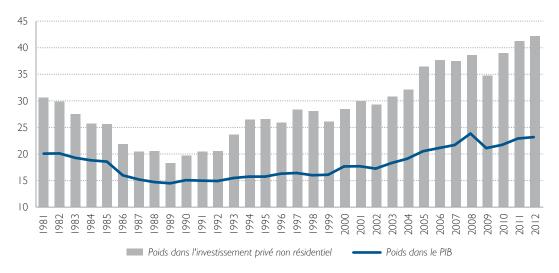
Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH34.xlsx

Ainsi, en 1987, l'Ontario attirait 41 % de l'investissement privé non résidentiel du Canada, ce qui équivalait à son poids dans l'économie canadienne (41,2%). Depuis, on observe une réduction de la part relative de l'Ontario dans l'investissement privé non résidentiel canadien, de sorte qu'en 2012, celle-ci s'élevait à 24,4%, soit seulement 66% du poids actuel de l'Ontario dans l'économie du pays (37,1%).

Fait indéniable: cette détérioration de la part relative du Québec et de l'Ontario dans l'investissement privé non résidentiel du Canada s'effectue au profit d'autres provinces canadiennes. Par ailleurs, le graphique 35 montre que l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador détiennent conjointement une plus grande part de l'investissement privé non résidentiel total canadien que leur poids cumulé dans l'économie du pays. Depuis 1989, ces provinces attirent davantage d'investissement privé non résidentiel au Canada, car la structure de leur économie, caractérisée par l'exploitation des ressources naturelles, nécessite de nombreux investissements. Ainsi, en 1989, elles détenaient 18,3% de l'investissement privé non résidentiel au Canada contre 42,2% en 2012, ce qui correspond à 1,81 fois leur poids actuel dans l'économie canadienne (23,3%).

#### POIDS RELATIF DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR, DE LA SASKATCHEWAN ET DE L'ALBERTA DANS L'INVESTISSEMENT PRIVÉ NON RÉSIDENTIEL ET DANS LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DU CANADA (1981-2012)

(En pourcentages)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH35.xlsx

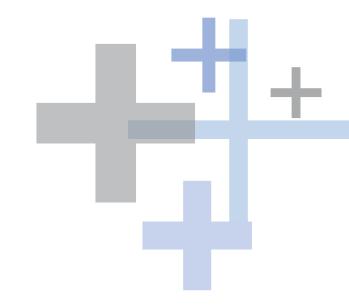
En somme, l'incapacité du Québec à attirer sa juste part de l'investissement privé non résidentiel canadien n'est pas un argument valable pour expliquer sa contre-performance économique. Cet indicateur pénalise les provinces où la production repose sur des secteurs peu intensifs en investissement. La grande disparité entre les provinces canadiennes dans la structure de leur économie respective avantage nettement celles où l'exploitation des ressources naturelles constitue le principal secteur d'activité, car ce demier nécessite de nombreux investissements. À la lumière de ce constat, il va donc de soi que l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador attirent une plus grande part de l'investissement privé non résidentiel total canadien, au détriment du Québec et de l'Ontario. De plus, bien que l'Ontario, tout comme le Québec, n'attire pas sa juste part de l'investissement privé non résidentiel canadien, elle réussit tout de même mieux. C'est plutôt vers l'effort d'investissement non résidentiel du secteur des entreprises qu'il faut se tourner pour obtenir une image plus juste de la situation du Québec sur le plan de l'investissement.

Ainsi, bien qu'au Québec, l'effort d'investissement en ouvrages non résidentiels du secteur des entreprises – qui s'avère inférieur à celui de l'ensemble du Canada (à l'exception de l'Ontario) – nuise certainement en termes de gains de productivité et de croissance économique, la chute drastique de l'investissement privé en machines et matériel est davantage préoccupante. Au cours des dernières années, les entreprises québécoises ont réduit leurs dépenses par emploi en machines et matériel, ce qui a des répercussions néfastes sur la qualité et la quantité des équipements de production mis à la disposition des travailleurs et nuit indirectement à la formation de la main-d'œuvre et à la diffusion d'innovations technologiques, des déterminants pourtant essentiels à la productivité du travail. Cette situation est d'autant plus inquiétante que l'effort d'investissement en machines et matériel au Québec est actuellement inférieur à celui de l'Ontario, une économie similaire. Pour demeurer concurrentiel, le Québec a donc tout intérêt à prendre sérieusement en considération ces conclusions. Plus que jamais, il devra trouver un moyen d'encourager ses entreprises à investir davantage dans de meilleurs équipements, car ce qui est en jeu, c'est la capacité de cette province à assurer sa croissance économique et à mettre un terme au retard qu'elle accuse depuis de nombreuses années en matière de productivité.

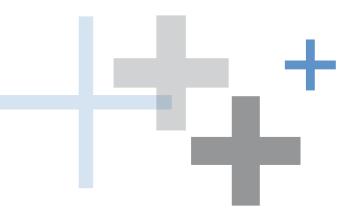


Plus que jamais, il semble impératif que les entreprises québécoises investissent davantage dans de meilleurs équipements. Il y va de la capacité du Québec à assurer sa croissance économique et à mettre un terme au retard qu'il accuse depuis de nombreuses années en matière de productivité.

> section 4



# INÉGALITÉS : JUSQU'OÙ POUVONS-NOUS ALLER?



Les inégalités dans la distribution des revenus d'une société dépendent bien sûr de la répartition initiale des revenus, mais également des mécanismes de redistribution mis en place par les gouvernements. Ces derniers peuvent prendre diverses formes telles que les impôts (par la fiscalité, l'État diminue le revenu initial de certains ménages) et les transferts aux particuliers (par certaines dépenses publiques, l'État augmente le revenu initial de certains ménages). Or, l'intervention de l'État en matière de redistribution implique le financement de transferts aux particuliers par la fiscalité et peut donc s'avérer néfaste pour la performance d'une économie sur le plan du niveau de vie et de la productivité du travail.

Nous amorcerons donc cette section en tentant d'établir un lien entre les inégalités dans la distribution finale des revenus et la performance économique en termes de productivité et de niveau de vie telle que décrite dans la première section de ce bilan. Cette analyse révèle entre autres que, contrairement à ce qui est véhiculé par la croyance populaire, aucun lien direct ne semble exister entre inégalités de revenu et performance économique. Il apparaît donc tout à fait possible de faire du Québec une société à la fois prospère et égalitaire.

Nous procéderons ensuite à une analyse du niveau d'inégalités au Québec et du rôle de la redistribution de l'État dans la réduction des inégalités observées avant les impôts et les transferts. Cet exercice nous a notamment permis de réaliser qu'au Québec, taxer davantage pour financer une réduction supplémentaire des inégalités n'est ni nécessaire – puisque les mécanismes de redistribution en place atteignent déjà leur objectif en maintenant de faibles inégalités – ni souhaitable, en raison de l'importante pression exercée par la fiscalité sur l'économie de la province comparativement à celle des économies voisines.

Plusieurs mesures permettent d'évaluer les inégalités dans la distribution des revenus au sein d'une société. Pour cette analyse, nous avons utilisé le rapport entre le revenu moyen des ménages du quintile supérieur (soit les 20% de ménages ayant les meilleurs revenus) et du quintile inférieur (soit les 20% de ménages ayant les plus faibles revenus) <sup>15</sup>. Cette mesure permet de quantifier de combien d'argent de plus les ménages les plus riches disposent. Afin d'évaluer les inégalités, on s'intéresse à la distribution finale des revenus, c'est-à-dire à ce qu'il reste aux ménages une fois que les impôts ont été prélevés par l'État et que les transferts ont été effectués. En d'autres mots, il s'agit des revenus dont disposent réellement les ménages pour régler leurs dépenses et épargner.

<sup>15</sup> Statistique Canada note qu'« afin de tenir compte des économies d'échelle présentes dans les ménages de plus grande taille, le revenu du ménage est ajusté pour représenter le revenu du ménage par équivalent adulte. Toutes les personnes dans la population sont classées, de la plus faible à la plus élevée, selon la valeur du revenu ajusté de leur ménage. Puis, la population ainsi ordonnée est divisée en cinq groupes comprenant un nombre égal d'unités, appelées les "quintiles"» (CANSIM, tableau 202-0707).

# LES INÉGALITÉS DANS LE MONDE

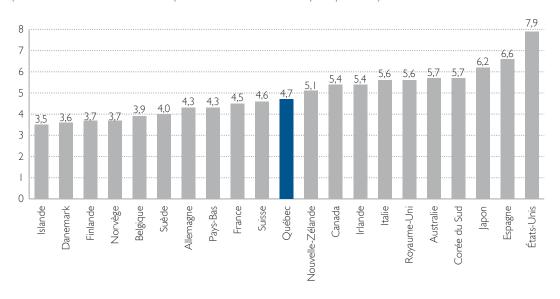
Commençons cette analyse par une comparaison des inégalités sur le plan de la distribution des revenus après impôts et transferts dans le monde. Le graphique 36 illustre la situation à cet égard entre le Québec et 20 pays de l'OCDE sélectionnés pour l'année 2010.

Le graphique 36 révèle qu'en 2010, les ménages les plus riches du Québec disposaient d'un revenu moyen 4,7 fois supérieur à celui des ménages les plus pauvres. Lorsqu'on compare ces inégalités à celles des 20 pays retenus, le Québec se retrouve au milieu de notre classement. Parmi les pays plus égalitaires que le Québec, on remarque de nombreux États reconnus pour leur interventionisme marqué dans leur économie. C'est le cas notamment des pays du nord de l'Europe – les pays scandinaves et les Pays-Bas –, qui se distinguent tous du Québec par de plus faibles inégalités. Ainsi, le rapport entre le revenu moyen des ménages les plus riches et les plus pauvres est plus élevé au Québec qu'aux Pays-Bas (4,3), en Suède (4,0), en Norvège (3,7), en Finlande (3,7) ou encore au Danemark (3,6). À l'opposé, de nombreux pays de l'OCDE, presque tous reconnus pour l'interventionisme généralement plus limité de leur gouvernement, sont plus inégalitaires que le Québec, notamment le Canada, avec un taux de 5,4. C'est également le cas, entre autres, de l'Irlande (5,4), du Royaume-Uni (5,6), de l'Australie (5,7) et du Japon (6,2). Enfin, l'exercice révèle que les États-Unis sont de loin le pays le plus inégalitaire de notre échantillon avec un taux de 7,9, soit plus du double de l'Islande (3,5), le pays le moins inégalitaire. Contrairement aux juridictions qui se trouvent dans son environnement immédiat, le Québec bénéficie donc de plus faibles inégalités qui s'apparentent davantage à celles des pays qui sont reconnus pour être plus égalitaires. Il est évident que l'intensité avec laquelle l'État intervient dans l'économie québécoise joue un rôle en ce sens.

Une société peut présenter de faibles inégalités tout en bénéficiant d'un niveau de vie élevé. Le contraire est aussi vrai.

# INÉGALITÉS DANS LES PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS ET AU QUÉBEC APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS (2010)

(Revenus totaux des 20% les plus riches / les 20% les plus pauvres)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH36.xlsx

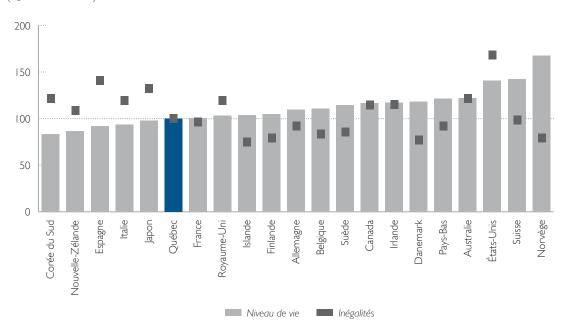
Sachant que les mécanismes de redistribution nécessaires pour maintenir de faibles inégalités supposent une intervention importante de l'État dans l'économie sous forme d'impôts et de transferts, la présence au Québec de tels mécanismes de redistribution peut-elle influer sur sa performance économique actuelle en termes de niveau de vie et de productivité du travail? En d'autres mots, un niveau de vie et une productivité du travail relativement faibles sont-ils le prix à payer pour maintenir de faibles inégalités?

Les graphiques 37 et 38, qui mettent en relation le niveau d'inégalités dans la distribution finale des revenus et, respectivement, le niveau de vie et la productivité du travail pour le Québec et tous les pays de l'OCDE sélectionnés, fournissent la réponse à ces questions. Ces graphiques montrent la performance de ces pays en termes de niveau de vie, de productivité du travail et d'inégalités en fonction de celles du Québec (normalisées à 100).

Un bref coup d'œil au graphique 37 suffit pour constater qu'en ce qui concerne le niveau de vie, de faibles inégalités ne coïncident pas toujours avec une faible performance.

#### NIVEAU DE VIE ET INÉGALITÉS DANS LA DISTRIBUTION DES REVENUS APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS (2010)

(Québec = 100)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH37.xlsx

Ainsi, bien que certains pays comme l'Australie et les États-Unis bénéficient d'un niveau de vie élevé tout en présentant de fortes inégalités, d'autres pays tout aussi performants (sinon plus) affichent de faibles inégalités. C'est le cas notamment de la Norvège et de la Suisse, qui enregistrent simultanément les meilleurs niveaux de vie parmi l'ensemble des pays de notre échantillon tout en présentant, en plus, des inégalités soit plus faibles, soit similaires à celles du Québec. D'autres pays comme les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, la Belgique, l'Allemagne, la Finlande, l'Islande et la France se distinguent tous du Québec par de plus faibles inégalités, mais affichent un niveau de vie supérieur. Toutefois, même si le niveau de vie du Canada, du Royaume-Uni et de l'Irlande est supérieur à celui du Québec, ces pays présentent de plus fortes inégalités dans la distribution finale des revenus. À l'opposé, on constate que certains pays, tels la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande, l'Espagne, l'Italie et le Japon, se différencient tous par une distribution finale des revenus plus inégale qu'au Québec, et ce, malgré un niveau de vie parmi les plus faibles de notre échantillon. À la lumière de cette analyse, il est donc impossible d'établir un lien quelconque entre les inégalités dans la distribution finale des revenus et le niveau de vie. Une société peut donc présenter de faibles inégalités tout en bénéficiant d'un niveau de vie élevé, et le contraire est aussi vrai.

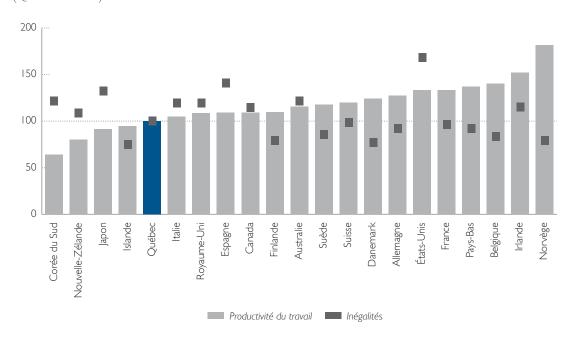
À l'instar du graphique précédent, le graphique 38 montre que de faibles inégalités ne signifient pas nécessairement une faible productivité du travail, bien au contraire.



## **GRAPHIQUE 38**

#### PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL ET INÉGALITÉS DANS LA DISTRIBUTION DES REVENUS APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS (2010)

(Québec = 100)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH38.xlsx

Effectivement, dans un contexte international, la productivité du travail ne semble pas souffrir du maintien de faibles inégalités, alors que les pays les plus performants en termes de productivité du travail affichent presque tous des inégalités moins importantes qu'au Québec. C'est le cas notamment de la Suède, de la Suisse, du Danemark, de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas, de la Belgique et de la Norvège. À l'opposé, parmi les dix pays de notre échantillon les moins performants au chapitre de la productivité du travail, tous connaissent des inégalités plus grandes que celles du Québec, à l'exception de l'Islande et de la Finlande.

À la lumière de cette analyse, il semble que le maintien de faibles inégalités dans la distribution finale des revenus d'une société ne soit pas incompatible avec la volonté de réussir économiquement. Effectivement, la présence de mécanismes de redistribution généralement associés à un niveau d'intervention gouvernementale élevé, qui est nécessaire pour maintenir de faibles inégalités, n'apparaît pas être un obstacle à la performance économique. Les pays scandinaves, les Pays-Bas et la France, pour ne nommer que ces pays, en sont de bons exemples. Dans cette optique, il ne semble donc pas contradictoire que le Québec vise une hausse de son niveau de vie par des gains de productivité tout en cherchant à maintenir ou à réduire les inégalités qui persistent dans la distribution des revenus. Toutefois, nous ne pouvons pas faire abstraction de l'environnement immédiat dans lequel évolue le Québec lorsqu'il est question de fiscalité. Les plus faibles inégalités du Québec comparativement à celles des économies voisines sousentendent un recours plus important aux mécanismes de redistribution. Cela n'a rien de surprenant car, comme nous l'avons vu dans la deuxième section de ce bilan, le Québec est reconnu parmi les économies d'Amérique du Nord pour l'intervention marquée du gouvernement dans son économie, tant en termes de dépenses publiques que de fiscalité. Le recours à la fiscalité au Québec, déjà considérablement élevé comparativement aux économies voisines, risque donc de nuire à la compétitivité de la province sur le plan fiscal et, éventuellement, à sa performance économique. Dans un tel contexte, il serait donc recommandable que le Québec ne s'éloigne pas trop de la situation qui règne dans son environnement immédiat.



Le recours à la fiscalité au Québec, déjà considérablement élevé comparativement aux économies voisines, pourrait nuire à la compétitivité de la province sur le plan fiscal et, éventuellement, à sa performance économique. C'est pourquoi il serait recommandable que le Québec ne s'éloigne pas trop des façons de faire adoptées en Amérique du Nord.

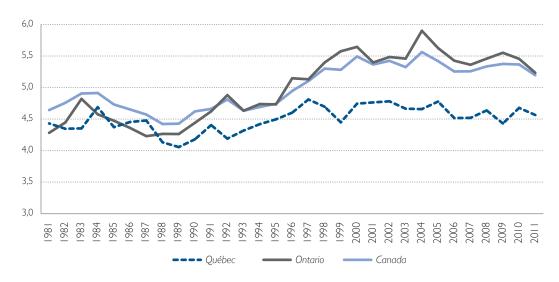
# L'ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS

On entend souvent que les inégalités de revenus ne cessent de s'accroître au Québec. Dans ce cas, une réduction des inégalités (pour maintenir celles-ci à un niveau cible), au prix d'un effort de redistribution plus important de la part de l'État, pourrait s'avérer un objectif valable pour cette province, même si elle se classe avantageusement en termes d'inégalités, du moins comparativement aux économies voisines. Or, le graphique 39, qui trace l'évolution des inégalités dans la distribution des revenus après impôts et transferts au Québec, en Ontario et dans l'ensemble du Canada au cours de la période 1981-2011, contredit cette première affirmation.

### **GRAPHIQUE 39**

#### INÉGALITÉS AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS (1981-2011)

(Revenus totaux des 20% les plus riches / les 20% les plus pauvres)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH39.xlsx

Ainsi, ce graphique révèle que, contrairement à ce qui est véhiculé par la croyance populaire, le Québec affiche une certaine stabilité des inégalités dans sa distribution finale des revenus. À preuve, ces dernières ont connu une hausse de seulement 3% entre 1981 et 2011. En d'autres mots, le revenu moyen des ménages les plus riches en 1981 était 4,43 fois plus élevé que celui des ménages les plus pauvres contre 4,56 fois en 2011, soit une augmentation de 3% du taux d'inégalité. Simultanément, on observe un accroissement des inégalités après impôts et transferts de 22% en Ontario et de 12% en moyenne au Canada au cours de cette période. Toutefois, depuis 2004, on note une réduction importante des inégalités en Ontario (–11%) et en moyenne au Canada (–6%). Le Québec ne fait pas exception, même si la réduction observée est moins prononcée (–2%). Malgré tout, les inégalités observées au Québec (environ 4,6) demeurent de loin inférieures à celles de l'Ontario (environ 5,5) et de la moyenne canadienne (environ 5,3), comme c'est le cas sur presque toute la période.

# LE RÔLE DE LA REDISTRIBUTION

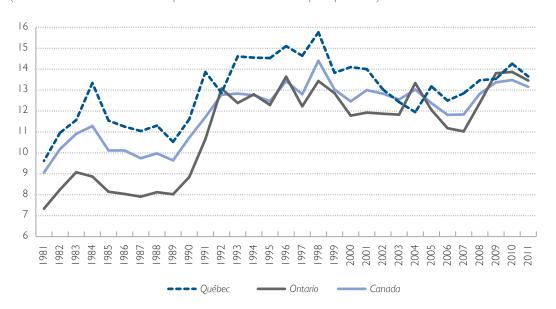
De prime abord, tout porte à croire que l'ampleur des mécanismes de redistribution en place au Québec depuis 1981 représente la principale cause du maintien du taux d'inégalité aux alentours de 4,6, soit un niveau inférieur à ceux de l'Ontario et du Canada dans son ensemble. Il devient donc pertinent d'analyser l'importance et l'efficacité avec laquelle l'État s'acquitte de sa mission de redistribution, dont l'objectif principal est de corriger les inégalités dans la distribution initiale des revenus, c'est-à-dire avant impôts et transferts. Pour ce faire, nous allons, dans un premier temps, comparer les inégalités avant et après impôts et transferts pour faire ressortir l'importance du rôle joué par la redistribution de l'État dans l'effort de réduction des inégalités. Dans un deuxième temps, nous comparerons la croissance des revenus avant et après impôts et transferts des ménages de tous les quintiles, pour faire ressortir qui bénéficie réellement de l'intervention de l'État en matière de redistribution.

Si la distribution finale des revenus présente des inégalités plutôt stables au Québec entre 1981 et 2011, le graphique 40, qui trace l'évolution des inégalités avant impôts et transferts au Québec, en Ontario et dans l'ensemble du Canada au cours de la période 1981-2011, montre que ce n'est pas le cas de la distribution initiale.

### **GRAPHIQUE 40**

#### INÉGALITÉS AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS (1981-2011)

(Revenus totaux des 20% les plus riches / les 20% les plus pauvres)



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH40.xlsx

On y apprend notamment qu'au Québec, les inégalités avant impôts et transferts sont sujettes à de nombreuses et importantes fluctuations qui, entre les années 1981 et 2011, se sont traduites par une hausse des inégalités de 42%. En d'autres mots, le rapport entre le revenu moyen avant impôts et transferts des ménages les mieux nantis et celui des ménages les plus pauvres a augmenté de 42% au cours des trente demières années, passant ainsi d'un taux de 9,6 à 13,7. Bien que l'évolution des inégalités avant impôts et transferts suive une tendance similaire partout au Canada, celles-ci ont crû plus rapidement au cours de cette période en Ontario (83%) et au Canada en moyenne (45%). Les inégalités avant impôts et transferts en Ontario et au Canada demeurent toutefois plus faibles que celles du Québec pendant presque toute cette période.

Lorsqu'on analyse en parallèle l'évolution des inégalités avant et après impôts et transferts, on constate alors toute l'ampleur des mécanismes de redistribution que le Québec a mis en place depuis le début des années 1980 afin de réduire les inégalités entre les ménages.

Si l'on compare la situation du Québec à celle du reste du Canada, on remarque que, malgré une augmentation des inégalités avant impôts et transferts partout au Canada au cours de la période 1981-2011, seul le Québec connaît des inégalités relativement stables dans la distribution finale des revenus (environ 4,6). Ce constat est d'autant plus frappant quand on observe le Canada: l'accroissement des inégalités avant impôts et transferts pendant cette période y est similaire à celui du Québec. Cet exercice prouve donc qu'au Québec, la redistribution des revenus a permis de maintenir les inégalités au cours de cette période, malgré les nombreuses et importantes fluctuations dans les inégalités avant impôts et transferts, contrairement à l'Ontario et au Canada, où la redistribution ne permet pas de contenir cette tendance à la hausse.

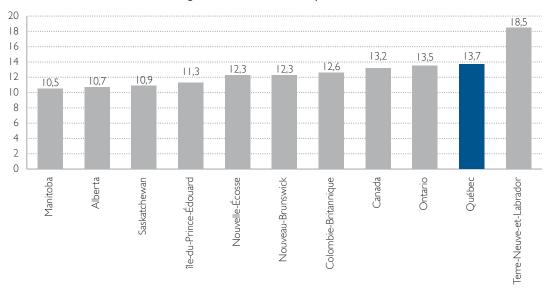
Par ailleurs, cette analyse nous apprend aussi que, malgré des inégalités avant impôts et transferts plus importantes au Québec sur presque toute la période, les mécanismes de redistribution en place depuis les années 1980 rendent cette province plus égalitaire que l'Ontario et que le Canada dans son ensemble.

Le rôle de la redistribution de l'État dans l'effort de réduction des inégalités entre les années 1981 et 2011 s'avère donc plus important au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada en moyenne, de sorte que le Québec se retrouve en 2011 avec de plus faibles inégalités. Le graphique 41, qui compare simultanément les inégalités avant et après impôts et transferts du Canada en 2011, permet de préciser l'importance des mécanismes de redistribution actuellement en place au Québec.

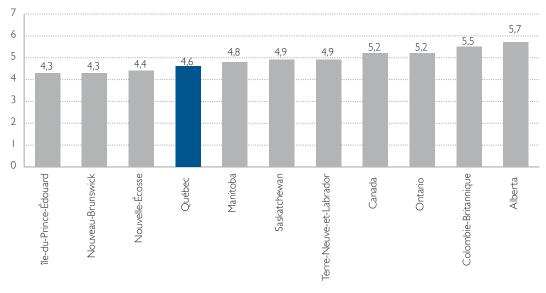
# INÉGALITÉS AU CANADA AVANT ET APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS (2011)

(Revenus totaux des 20% les plus riches / les 20% les plus pauvres)

#### Inégalités au Canada avant impôts et transferts



#### Inégalités au Canada après impôts et transferts



Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH41.xlsx

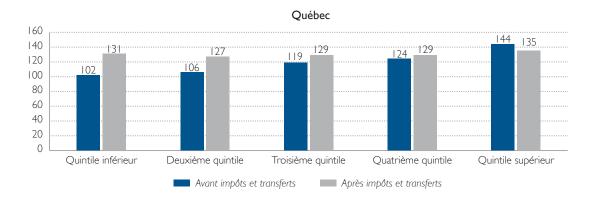
La distribution initiale des revenus avant impôts et transferts au Québec est telle que cette province est la deuxième au Canada, après Terre-Neuve-et-Labrador, à afficher les plus fortes inégalités. Ainsi, avant la redistribution par l'État québécois, le revenu moyen des ménages du quintile supérieur est 13,7 fois plus élevé que celui des ménages du quintile inférieur, ce qui représente un taux légèrement supérieur à celui de l'Ontario (13,5) et de la moyenne canadienne (13,2). Précisons toutefois que Terre-Neuve-et-Labrador est de loin la province canadienne la plus inégalitaire avant la redistribution par l'État. Les ménages les plus riches de cette province disposent d'un revenu moyen avant impôts et transferts équivalant à 18,5 fois celui des ménages les plus pauvres, soit un taux d'inégalité 1,4 fois plus élevé que celui du Québec et 1,8 fois plus élevé que celui du Manitoba (10,5), la province canadienne dont la distribution initiale des revenus présente le moins d'inégalités.

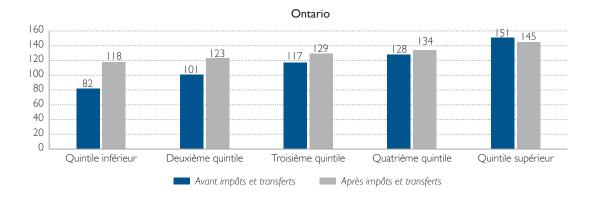
La redistribution des revenus par l'État, qui favorise généralement les ménages les plus pauvres au détriment des plus riches, permet toutefois de réduire ces inégalités partout au Canada, et particulièrement au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador. À preuve, après impôts et transferts, les ménages québécois les mieux nantis disposent d'un revenu moyen 4,6 fois plus élevé que les plus pauvres, soit trois fois moins qu'avant la redistribution. Cette réduction des inégalités, engendrée par la redistribution de l'État, est la plus importante au Canada après Terre-Neuve-et-Labrador, où le taux d'inégalité passe de 18,5 à 4,9, soit 3,8 fois moins qu'avant la redistribution. La redistribution de l'État québécois atteint son objectif à un point tel que seules les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard (4,3), du Nouveau-Brunswick (4,3) et de la Nouvelle-Écosse (4,4) demeurent moins inégalitaires. Après impôts et transferts, les inégalités au Québec deviennent même plus faibles qu'en Ontario (5,2) et qu'en moyenne au Canada (5,2).

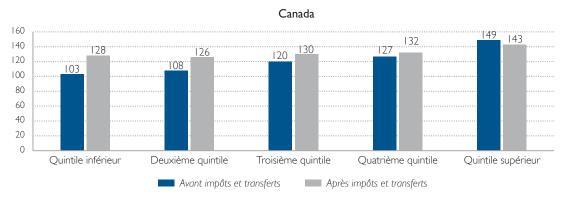
En d'autres mots, l'intervention de l'État dans la distribution des revenus permet de réduire considérablement les inégalités du Québec, afin de faire de cette province l'une des plus égalitaires du Canada. De plus, les mécanismes de redistribution mis en place depuis 1981 par l'État québécois permettent de maintenir ces inégalités sur presque toute la période 1981-2011. Toutefois, même si les mécanismes de redistribution adoptés par le Québec atteignent leurs objectifs, il reste à vérifier si ces derniers agissent efficacement sur la distribution des revenus de tous les ménages. Autrement dit, les faibles inégalités observées au Québec reflètent-elles réellement un enrichissement des ménages moins nantis ou plutôt un appauvrissement général de la société? Le graphique 42 fournit un éclairage nouveau à cette analyse en présentant la croissance du revenu moyen des ménages de chaque quintile au Québec, en Ontario et au Canada au cours des trente demières années.

# CROISSANCE DES REVENUS AVANT ET APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS PAR QUINTILE AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA (1981-2011)

(1981 = 100, en dollars canadiens de 2011)







Source: http://statcpp.hec.ca/bilan2013/GRAPH42.xlsx

En jetant un coup d'œil à ce graphique, on constate que le revenu moyen initial des ménages riches du Québec a augmenté plus rapidement vers le haut de la distribution: troisième quintile (19%), quatrième quintile (24%) et quintile supérieur (44%). Ces revenus se sont toutefois accrus moins vite qu'en Ontario (excepté pour les ménages du troisième quintile) et qu'au Canada. En fait, entre 1981 et 2011, la croissance du revenu moyen des ménages du quintile supérieur a connu une hausse de 44% au Québec, alors qu'elle s'élevait à 51% en Ontario et à 49% au Canada. Notons également qu'en 1981, le revenu moyen des ménages du quintile supérieur au Québec était déjà inférieur à ceux de l'Ontario et du Canada; au cours de cette période, ces ménages se sont donc appauvris comparativement au reste du Canada. Même constat pour les ménages des troisième et quatrième quintiles.

Par ailleurs, l'exercice révèle que le revenu moyen des ménages pauvres du Québec a peu fluctué au cours des trente demières années, affichant plus précisément une hausse de seulement 2% pour les ménages du quintile inférieur. Globalement, le revenu moyen de ces ménages s'est donc maintenu au niveau qu'il atteignait déjà en 1981. Au Canada, ces mêmes ménages connaissent une situation semblable, soit une augmentation de 3% de leur revenu moyen. En Ontario, les ménages du quintile inférieur ont subi une forte diminution de leur revenu moyen au cours de cette période, plus précisément, de 18%. Pour leur part, au cours des années 1981-2011, les ménages ontariens du deuxième quintile ont vu leur revenu moyen se maintenir aux alentours du niveau de 1981, enregistrant une hausse de seulement 1%. Au Québec et au Canada, même si le revenu moyen des ménages de ce quintile a augmenté de 6% et 8% respectivement, ces hausses ne sont pas comparables à l'enrichissement des ménages des troisième et quatrième quintiles et du quintile supérieur. Finalement, un constat pour le moins préoccupant s'impose: depuis les trente demières années, du moins avant la redistribution, les ménages du Québec demeurent les moins bien nantis du Canada, et ce, malgré un certain rattrapage par rapport à l'Ontario.

Malgré un enrichissement presque exclusif des ménages qui se classent dans le haut de la distribution avant impôts et transferts partout au Canada, les ménages moins nantis du Québec profitent d'un accroissement de leur revenu disponible similaire à celui des ménages mieux nantis. Au cours des trente dernières années, les ménages les plus défavorisés du Québec, après redistribution, ont donc bénéficié d'une croissance de leur revenu moyen (31%) légèrement supérieure à celle des ménages du deuxième (27%), du troisième (29%) et du quatrième quintile (29%), et légèrement inférieure à celle des ménages les plus riches (35%). En règle générale, la redistribution au Québec permet donc de limiter l'accroissement des écarts de revenus disponibles entre les ménages.

Ailleurs au Canada, même si tous les ménages profitent d'un accroissement de leur revenu disponible, cet enrichissement profite davantage aux ménages qui se trouvent dans le haut de la distribution. Ainsi, après les impôts et les transferts, les ménages ontariens les plus avantagés sont aussi les plus riches. À preuve, la croissance du revenu moyen des ménages du quintile inférieur s'est élevée à 18%, alors que celle des ménages du quintile supérieur a atteint 45%. Ainsi, malgré la redistribution, les écarts de revenus après impôts et transferts se sont creusés depuis 1981. Au Canada, même si la croissance des revenus moyens avant impôts et transferts de tous les ménages entre les années 1981 et 2011 se rapproche de celle du Québec, l'intervention de l'État en matière de redistribution profite aussi davantage aux mieux nantis. Les grands gagnants sont effectivement les ménages du quintile supérieur (43%), alors que les ménages des autres quintiles bénéficient d'une croissance moindre (mais similaire) de leur revenu moyen: quintile inférieur, 28%, deuxième quintile, 26%, troisième quintile, 30% et quatrième quintile, 32%.

Le Québec est donc une société plus égalitaire pendant presque toute la période allant de 1981 à 2011, principalement parce que les mécanismes de redistribution en place permettent une distribution plus égalitaire du revenu disponible qu'ailleurs au Canada. Toutefois, même après la redistribution par l'État, tous les ménages québécois, tant les moins nantis que les mieux nantis, demeurent plus pauvres que les ménages canadiens ou ontariens.

En conclusion, même si, a priori, rien n'indique que les faibles inégalités du Québec soient responsables de sa performance économique, il ne faut pas conclure que cette province peut espérer devenir une société plus égalitaire sans en subir les contrecoups. Étant donné l'importante pression fiscale qui s'exerce sur l'économie du Québec comparativement aux économies voisines, réduire les inégalités par un effort de redistribution supplémentaire de l'État n'est tout simplement pas souhaitable. Ce constat est d'autant plus vrai qu'il ne semble pas nécessaire de procéder à un tel changement, puisque les mécanismes de redistribution déjà en place sont efficaces et atteignent déjà leurs objectifs.

En effet, au Québec, la redistribution effectuée par l'État profite principalement aux ménages détenant les plus faibles revenus (contrairement au reste du Canada) et permet de réduire considérablement les inégalités observées dans la distribution initiale des revenus, en plus d'amortir les nombreuses et importantes fluctuations. Résultat: au cours des trois demières décennies, grâce aux mécanismes de redistribution en place, les inégalités au Québec se sont maintenues à un niveau inférieur à celui de nombreux pays de l'OCDE et de plusieurs provinces canadiennes. La situation du Québec en termes d'inégalités constitue donc un compromis entre les faibles inégalités des pays du nord de l'Europe (et le recours plus important à la fiscalité qui en découle) et les plus grandes inégalités des économies voisines.

À la lumière de cette analyse, il semble donc périlleux d'aspirer à réduire encore davantage les inégalités au Québec. D'autant plus que pour réussir ce tour de force, cette province devrait imposer davantage des citoyens et des entreprises qui comptent déjà parmi les plus taxés du Canada. C'est pourtant ce que le gouvernement du Québec a fait lors de son demier budget en accroissant la progressivité de l'impôt sur le revenu des particuliers par l'ajout d'un palier d'imposition et par une hausse du taux marginal d'impôt pour les plus hauts revenus. Tout porte donc à croire que ces mesures ne produisent pas les effets escomptés. Au contraire, à force d'accroître sa charge fiscale, le Québec risque de s'appauvrir davantage et, éventuellement, de ne plus avoir les moyens de ses ambitions.

À la lumière de cette analyse, il semble périlleux d'aspirer à réduire encore davantage les inégalités au Québec. D'autant plus que pour réussir ce tour de force, cette province devrait imposer davantage des citoyens et des entreprises qui comptent déjà parmi les plus taxés du Canada.

Ce bilan révèle que le Québec n'a plus les moyens de ses ambitions. Seule une réduction de ses charges fiscales pourrait freiner l'étouffement dont souffre son développement. Et si cet État souhaite maintenir son niveau de dépenses publiques actuel, un recours plus grand à la tarification des services publics semble devenir incontournable.

# CONCLUSION

Ce bilan annuel a de quoi préoccuper. Loin de s'améliorer, la performance relative du Québec décline depuis les trente dernières années. Ce recul s'explique principalement par la croissance anémique que le Québec a connue sur le plan de la productivité du travail au cours de cette période. Si bien qu'en 2012, le niveau de vie dans cette province est inférieur à celui de plusieurs pays de l'OCDE et de plusieurs provinces canadiennes.

Ainsi, les Québécois, avec un PIB par heure travaillée de 54,95 \$, sont actuellement moins productifs que bon nombre de leurs homologues canadiens et internationaux, et disposent donc de moins de ressources financières pour répondre à leurs besoins collectifs. Depuis le début des années 2000, les ménages, les entreprises et les administrations publiques du Québec consomment des biens et services d'une valeur supérieure à ce qu'ils produisent. À la lumière de cette analyse, un triste constat s'impose: le Québec vit désormais au-dessus de ses moyens.

Lorsqu'on observe de plus près les dépenses publiques et le degré de fiscalisation de l'économie québécoise, une évidence nous frappe: la pression sur l'économie du Québec est particulièrement forte. Pour éviter de mettre davantage en péril sa croissance économique, cette province se doit de freiner l'expansion de la taille de son secteur public, de manière à restreindre la pression de la fiscalité sur son économie. Et si le Québec souhaite demeurer une économie socialement égalitaire, un recours plus grand à la tarification des services publics deviendra incontournable. Une mesure qui demande un certain courage politique, car elle suscite habituellement la grogne chez les Québécois.

Une autre analyse vient d'ailleurs renforcer cette conclusion et nous apprend qu'il serait risqué, pour le Québec, d'aspirer à réduire encore davantage les inégalités sociales. Pour y parvenir, le gouvernement québécois serait contraint d'alourdir la charge fiscale de citoyens et d'entreprises qui comptent déjà parmi les plus lourdement imposés au pays. Avec le temps, cette mesure risquerait d'appauvrir encore plus le Québec, de sorte que la province risquerait éventuellement de ne plus avoir les moyens de ses ambitions.

Autre constat préoccupant: *Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2013* révèle que les entreprises québécoises investissent moins en machines et matériel que leurs homologues canadiennes. Pire encore, on observe une diminution marquée de ces investissements au Québec depuis 1999. Ainsi, le niveau d'investissement en machines et matériel a diminué de 3 163\$ par emploi, ce qui représente un recul de 36%. Or, il s'avère que c'est justement ce type d'investissement qui affecte le plus directement la productivité du travail.

Pour rester dans la course, le Québec a donc tout intérêt à trouver un moyen pour encourager ses entreprises à investir davantage dans de meilleurs équipements. Il y va de notre capacité à assurer notre croissance économique et à mettre un terme au retard que nous cumulons en matière de productivité depuis de trop nombreuses années.

